

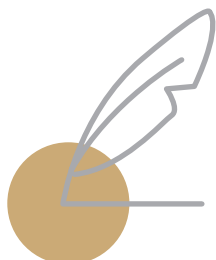


RAPPORT | **20**
ANNUEL | **20**

CA Indosuez Wealth (Europe)

Architects of Wealth

DEPUIS PLUS DE 145 ANS,
L'HISTOIRE DE NOTRE
MAISON S'EST BÂTIE EN
RÉSONANCE AVEC CELLE
DES ENTREPRENEURS
ET DES FAMILLES QUE
NOUS AVONS CONSEILLÉS
PARTOUT DANS LE
MONDE. AUJOURD'HUI,
NOUS ACCOMPAGNONS
NOS CLIENTS,
CONTRIBUANT À LEURS
CÔTÉS À CONSTRUIRE,
GÉRER, PROTÉGER ET
TRANSMETTRE LEUR
PATRIMOINE.



4 | GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

8 | INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT

9 Message de la Direction Générale
du groupe Indosuez Wealth
Management

10 Nos chiffres clés

12 Crescendo : Ambitions et
réalisations 2020

14 Analyse macroéconomique

16 | RAPPORT D'ACTIVITÉ CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

17 Organes de la Banque

18 Rapport d'activité de CA Indosuez
Wealth (Europe)

22 Les évolutions du bilan

23 Informations sur les risques

25 Les Ressources Humaines

26 Rapport Social - informations non
financières et informations relatives
à la diversité

28 Rapport du réviseur d'entreprise
agréé

35 | COMPTES ANNUELS CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

36 Bilan au 31 décembre 2020

38 Hors-bilan au 31 décembre 2020

39 Compte de profits et pertes

41 Annexe au 31 décembre 2020

À VOS
CÔTÉS
DEPUIS
145
ANS

LE GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

5

Le périmètre du groupe Crédit Agricole rassemble Crédit Agricole S.A., l'ensemble des Caisses régionales et des Caisses locales, ainsi que leurs filiales.

PUBLIC

30,9 %
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS

8,0 %
ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

5,8 %
SALARIÉS VIA L'ÉPARGNE SALARIALE

NS⁽²⁾
AUTOCONTRÔLE

DÉTENANT **44,7 %**

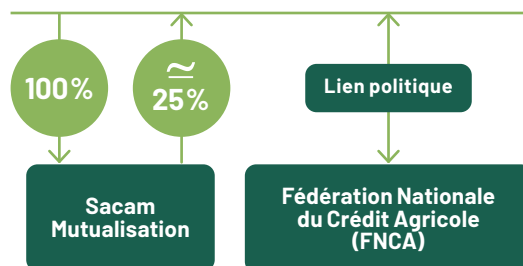
CAISSES RÉGIONALES

10,9 M
DE SOCIÉTAIRES
détenant les parts sociales de

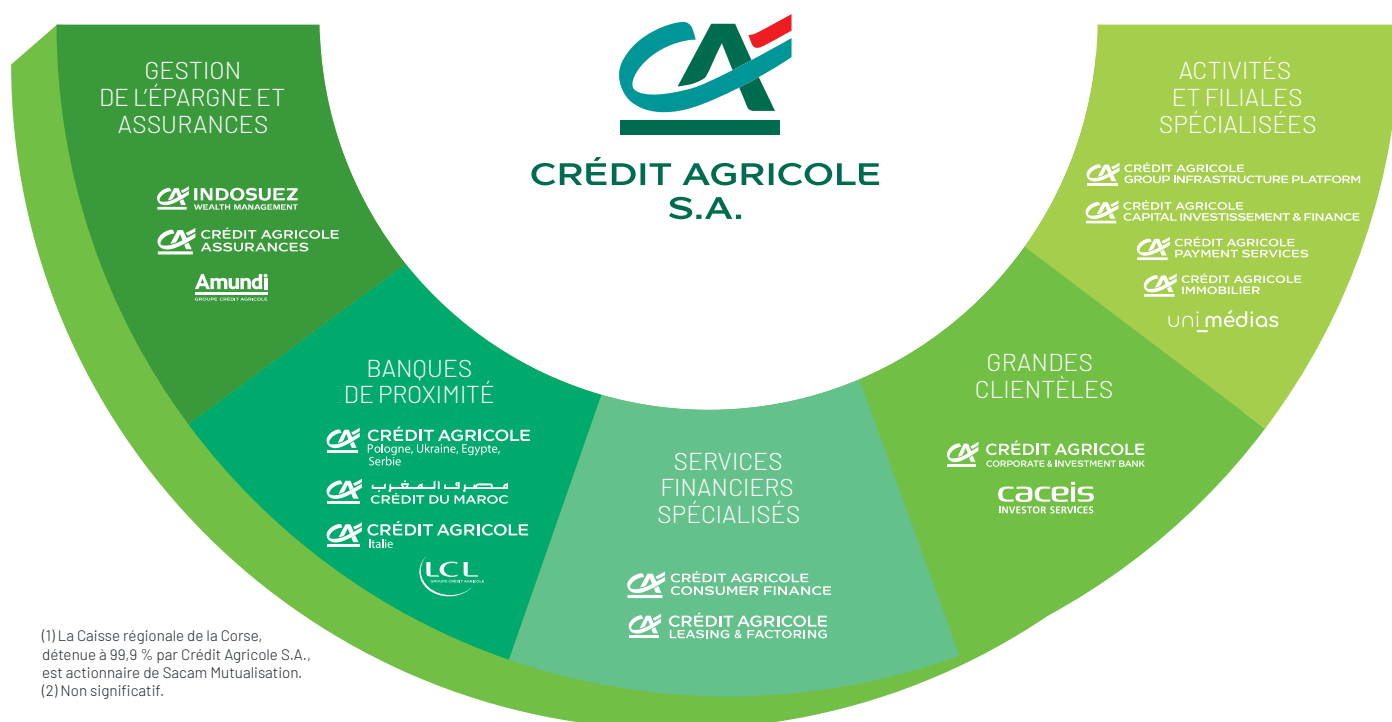
2 410
CAISSES LOCALES

39
CAISSES RÉGIONALES

détenant ensemble la majorité du capital
de CRÉDIT AGRICOLE S.A.
via la SAS Rue La Boétie⁽¹⁾



DÉTENANT **55,3 %**





52

millions

de clients



1^{re}

**banque de proximité
de l'Union européenne**

Sur la base du nombre de clients
de banque de proximité



10 000

agences dont

8 200

en France
Caisses régionales et LCL

48

pays




10^e

**Banque
mondiale**

Par le bilan.
Source : The Banker,
Juillet 2020



1^{er}

**Gestionnaire d'actifs
européen**

Source : IPE « Top 500 Asset
Managers » publié en juin 2020
sur la base des encours
sous gestion au 31/12/2019



1^{er}

**Financier
de l'économie
française**

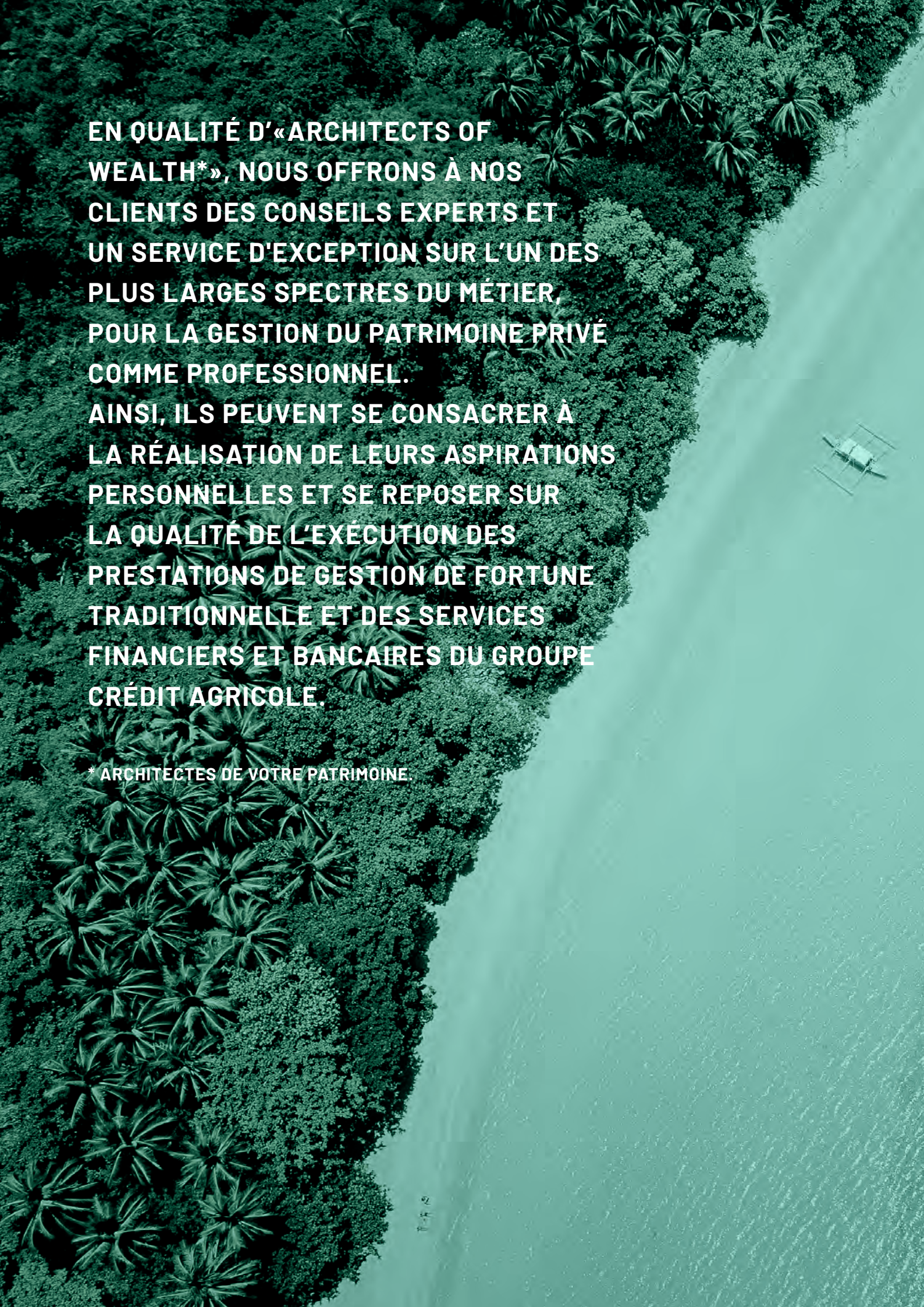
Source interne :
Direction des études économiques



1^{er}

**Assureur
en France**

Source : Argus de l'assurance,
Décembre 2020, classement sur la base
du chiffre d'affaires 2019

An aerial photograph of a tropical coastline. The left side of the image is dominated by a dense forest of palm trees, their fronds creating a textured, dark green pattern. A narrow strip of land separates the forest from a body of water on the right. The water is a light, milky turquoise color, suggesting a sandy or coral reef bottom. A small, simple boat is visible on the water's surface, near the shoreline. The overall composition is split vertically between the land and the sea.

EN QUALITÉ D'«ARCHITECTS OF WEALTH*», NOUS OFFRONS À NOS CLIENTS DES CONSEILS EXPERTS ET UN SERVICE D'EXCEPTION SUR L'UN DES PLUS LARGES SPECTRES DU MÉTIER, POUR LA GESTION DU PATRIMOINE PRIVÉ COMME PROFESSIONNEL. AINSI, ILS PEUVENT SE CONSACRER À LA RÉALISATION DE LEURS ASPIRATIONS PERSONNELLES ET SE REPOSER SUR LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION DES PRESTATIONS DE GESTION DE FORTUNE TRADITIONNELLE ET DES SERVICES FINANCIERS ET BANCAIRES DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE.

*** ARCHITECTES DE VOTRE PATRIMOINE.**



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT



**Jean-Yves
HOCHER**

Président
CA Indosuez Wealth (Group)

La pandémie de Covid-19 a plongé le monde entier dans une situation inédite.

Dans tous les pays où nous sommes implantés, nos équipes ont su s'adapter et ont assuré la continuité de l'activité, en veillant à garantir le meilleur niveau de service. Elles ont su réinventer leurs modes de relation et de fonctionnement. Aussi, nos clients ont bénéficié d'un accompagnement actif et de qualité de la part de nos banquiers et nos experts. Nous avons complété notre dispositif de communication habituel de publications et de manifestations digitales très appréciées des clients.

Jour après jour, les femmes et les hommes d'Indosuez Wealth Management ont continué à agir et ont vaillamment poursuivi la mise en œuvre de notre projet d'entreprise Crescendo 2022.

La dynamique de transformation digitale est forte dans toutes les géographies avec notamment les premières réalisations concrètes de projets tels que la proposition d'investissement digitale personnalisée pour les clients de Monaco ou l'entrée en relation digitale pour ceux du Luxembourg. La modernisation du système d'information d'Azqore, commun à l'ensemble des géographies, permet son ouverture à un écosystème de Fintech parmi les plus innovantes pour répondre aux usages de demain des banquiers privés et de leurs clients.

Les outils collaboratifs et le travail à distance ont été déployés à grande échelle. La culture de l'innovation s'est renforcée avec l'ouverture de l'Innovation Lab à Paris, du Cœur Collaboratif à Luxembourg ou encore avec la formation d'une communauté de Transformers, véritables ambassadeurs et relais du changement.

Notre proposition de valeur s'est enrichie sous l'effet d'une coopération renforcée au sein d'Indosuez et avec les entités du Groupe (Amundi, Crédit Agricole CIB ...).

Notre plan de maîtrise des charges et de renforcement de notre efficacité opérationnelle s'est poursuivi.

Nous avons veillé aussi à renforcer notre offre en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable sur toutes ses composantes, des mandats de gestion et des fonds au financement en passant par les produits structurés ou encore le private equity.

L'esprit de responsabilité qui nous a unis pour traverser cette crise inouïe s'est enfin illustré dans les initiatives solidaires multiples déployées dans le monde pour accompagner les plus vulnérables.

L'année 2021 s'annonce porteuse d'espérance avec le déploiement des vaccins.

C'est donc avec sérénité que nous pouvons regarder devant nous et poursuivre la stratégie ambitieuse initiée début 2019. Au cours de ces derniers mois, nous avons renforcé Indosuez et construit les bases d'une année 2021 qui verra la concrétisation de nombreuses initiatives stratégiques et structurantes. Et surtout, nous avons conforté notre présence auprès de nos clients et marqué notre différence sur un marché de plus en plus exigeant.

Jean-Yves Hocher

Jacques Prost



**Jacques
PROST**

Directeur général
CA Indosuez Wealth (Group)



NOTRE PRÉSENCE SUR 13 TERRITOIRES À TRAVERS LE MONDE

EUROPE

Belgique
Espagne
France
Italie
Luxembourg
Monaco
Suisse

AMÉRIQUES

Brésil
Miami
Uruguay

MOYEN-ORIENT

Emirats arabes unis

ASIE PACIFIQUE

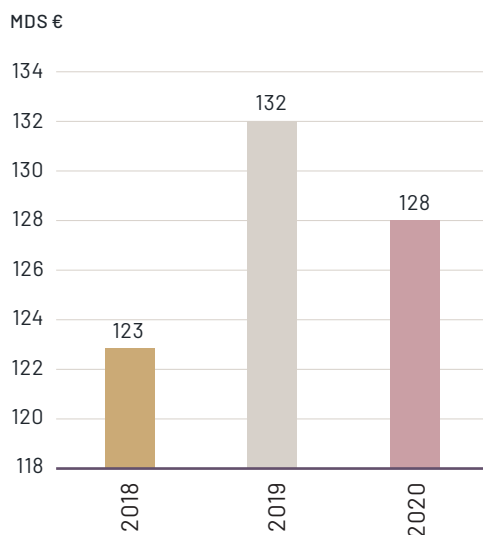
Hong Kong SAR
Nouvelle Calédonie
Singapour



3 060

collaborateurs aux multiples expertises

LES ACTIFS CONFIÉS



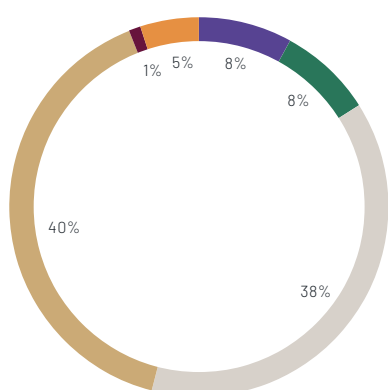
RÉSULTATS 2020

Indosuez Wealth Management a enregistré une légère baisse de -3% sur un an du montant des actifs confiés, à 128 Mds€ à fin décembre 2020, inhérente essentiellement à un effet change défavorable de -3,6 Mds€. Les encours demeurent proches de leur plus haut historique annuel enregistré fin 2019 (132,1 Mds€).

Le PNB est resté stable à 820 M€ en dépit des effets de la crise sanitaire grâce au maintien d'une activité commerciale soutenue et à la qualité de la gestion d'actifs. Le renforcement des mesures d'économie a de nouveau permis cette année de réduire les charges. Sur l'ensemble de l'année, le résultat net part du groupe sous-jacent affiche une hausse de +8,4% à 72 M€.

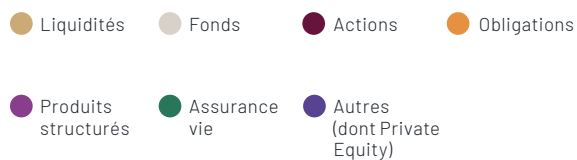
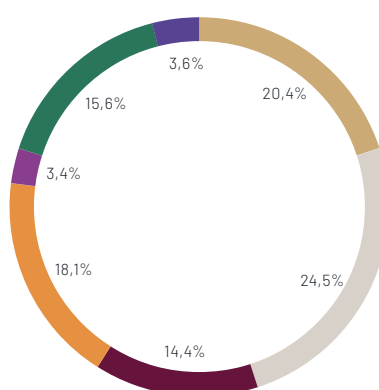
VISION GÉOGRAPHIQUE PAR PAYS DE RÉSIDENCE

Une bonne diversification des avoirs de nos clients alimentée par de multiples relais de croissance.



ALLOCATION D'ACTIFS

Une allocation d'actifs diversifiée, traduction de notre ambition de protéger et faire fructifier le patrimoine de nos clients.



NOTRE RAISON D'ÊTRE : AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

Un projet d'entreprise lancé en juin 2019 et articulé autour de 3 piliers communs
au projet du groupe Crédit Agricole et 3 piliers spécifiques à nos enjeux et notre Métier

LE VOILE GROUPE

NOTRE PROJET CLIENT

NOS AMBITIONS

- Enrichir et mieux diffuser notre gamme en coopération avec les autres métiers du Groupe et grâce à des concepts innovants
- Renforcer notre positionnement sur les grands clients
- Améliorer qualité de service et satisfaction Client : vers une culture zéro défaut

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Accompagnement proactif de nos clients pendant la crise à travers le monde (événements digitaux mondiaux, podcasts hebdomadaires, flashs marchés...)
- Enrichissement de notre offre Capital Markets
- Reconnaissance de qualité de la gestion d'Indosuez (7 fonds notés 4 ou 5 étoiles Morningstar)
- Coopération accrue avec Amundi
- Partenariat CA-CIB / Indosuez renforcé et premières réalisations de l'équipe Private Investment Banking sur la clientèle Family holding et des dossiers prometteurs en cours
- Développement du crédit et mise en place de procédures accélérées spécifiques
- Mise en place d'un plan d'actions visant à l'amélioration de l'expérience Client et à la suppression des irritants
- Animation d'un réseau de Customer Champions
- Multiplication des expériences de co-construction avec mise à disposition d'un lieu dédié (Innovation Lab)

NOTRE PROJET SOCIÉTAL

NOS AMBITIONS

- Développer une offre responsable : mandats et fonds ESG
- Poursuivre les initiatives solidaires et le soutien à l'entrepreneuriat social
- Acculturer les clients et les collaborateurs pour créer un choc de culture

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Création d'une nouvelle orientation de gestion sur les thématiques Social et Environnement
- Lancement d'une gamme de mandats en faveur d'un développement plus durable et d'une économie plus responsable destinée à la clientèle patrimoniale des Caisses régionales en France
- Renforcement de notre offre « responsable » dans de nombreuses classes d'actifs (fonds, produits structurés, private equity...)
- Multiplication des récompenses obtenues en matière de RSE (en Asie: « Best Private Bank - Sustainable Investments » décerné par Asian Private Banker ; en Suisse « Outstanding Private Bank Switzerland - International Player », décerné par Private Banker International)
- Nombreuses initiatives solidaires à travers le monde pour soutenir les populations fragilisées par la crise de la Covid-19
- Générosité des collaborateurs : plus de 400 K€ de dons recensés (y compris les abondements de la banque)
- Citizen Days en Suisse et Monaco : plus de 160 collaborateurs au service de différentes associations locales
- Actions menées par les Fondations Indosuez en France en faveur des personnes fragilisées et en Suisse dans le cadre de projets environnementaux (reforestation, agroforesterie, gestion de l'eau), de développement économique et de la sensibilisation des communautés
- Diffusion du 1^{er} rapport de développement durable du groupe Indosuez
- Mise en place d'une ligne métier mondiale dédiée au Projet Sociétal avec des relais locaux

NOTRE PROJET HUMAIN

NOS AMBITIONS

- Encourager la transversalité, l'autonomie et la prise d'initiatives
- Être tous acteurs de la transformation digitale
- Promouvoir la mixité

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Accompagnement spécifique et renforcement de l'autonomie des collaborateurs pendant la crise
- Engagement plus marqué des collaborateurs : progression de 6 points de l'indice d'engagement et de recommandation sur un an
- Promotion de l'intrapreneuriat (Product Owners)
- Lancement de la Digital Academy encourageant la formation individuelle
- Utilisation renforcée des outils collaboratifs
- Formation aux méthodes agiles
- Lancement de la Career Academy chez Azqore avec 3 certifications internes : certification Project Management, Lead et Perform
- Lancement d'une charte d'égalité des chances
- Présence renforcée des femmes dans les instances dirigeantes
- Déploiement de formations dédiées aux collaboratrices en début de carrière
- Prises de paroles des femmes d'Indosuez à travers 6 portraits diffusés en interne et en externe

LE VOLET INDOSUEZ

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

NOS AMBITIONS

- Se doter d'une capacité à construire des solutions digitales avec des résultats rapides
- Renforcer l'Expérience Client : simplification des parcours et digitalisation des process/outils
- Diffuser une culture de l'innovation

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Bascule de l'ensemble des entités sur un système informatique unique modernisé permettant d'accueillir des solutions externes à forte valeur ajoutée proposées par des Fintech
- Concrétisation progressive des projets stratégiques (proposition d'investissement, CRM, canaux digitaux)
- Multiplication des initiatives en cycle court portées par des product owners
- Déploiement massif du travail à distance
- Ouverture de l'Innovation Lab à Paris
- Création à Luxembourg du «Cœur collaboratif» pour favoriser une culture de co-création, agile et transverse
- Mise en production d'un nouvel outil de propositions d'investissement personnalisées à Monaco
- Déploiement de l'entrée en relation 100% digitale à Luxembourg...
- Création d'une communauté de 150 «Transformers», ambassadeurs et relais de la transformation culturelle
- Organisation de Lunch&Learn consacrés à des thèmes connexes à l'innovation

RENFORCER NOTRE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

NOS AMBITIONS

- Maîtriser les charges
- Accroître les synergies opérationnelles
- Capitaliser sur la transformation digitale

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Réalisation des ambitions en matière de maîtrise des charges
- Exploitation de synergies opérationnelles avec d'autres entités du Groupe (Amundi, CACEIS, Caisses régionales...)

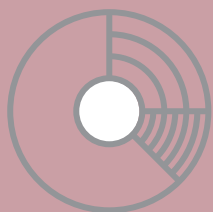
CONFORTER NOTRE DISPOSITIF DE COMPLIANCE

NOS AMBITIONS

- Améliorer la connaissance Client
- Encadrer/Accompagner la stratégie commerciale internationale
- Renforcer le dispositif de sécurité financière et préparer les évolutions réglementaires

PARMI NOS RÉALISATIONS EN 2020

- Finalisation de la cartographie des risques de corruption interne et externe
- Renforcement du dispositif anti-fraude
- Intégration des valeurs de conformité dans les descriptifs de fonction des nouveaux entrants et dans les objectifs annuels des Banquiers



ANALYSE MACROÉCONOMIQUE 2020 ET PERSPECTIVES DES MARCHÉS FINANCIERS EN 2021



Vincent
MANUEL

Chief Investment Officer
Indosuez Wealth Management

La pandémie de Covid-19 a plongé le monde entier dans une situation d'une configuration et d'une ampleur inédites. Chez CA Indosuez (Switzerland) SA comme dans tous les pays où le groupe Indosuez est implanté, nos équipes ont fait preuve d'une mobilisation et d'une adaptabilité à la hauteur des enjeux et ont assuré la continuité de notre activité, en veillant à garantir le meilleur niveau de service.

Soyez assuré que dans toutes nos géographies, aujourd'hui comme demain, vous pourrez compter sur le profond engagement de nos collaborateurs, l'étendue des savoir-faire de nos experts et la résilience de notre organisation pour répondre au plus près de vos attentes.

Cet engagement est d'autant plus fort que le contexte économique et financier actuel conjugué aux profondes transformations de notre environnement requièrent une attention toute particulière.

« Dans la rigueur de l'hiver on apprécie la vigueur des pins qui demeurent verts » affirmait le philosophe chinois Confucius. Il est indéniable que 2021 s'est ouvert sous de meilleurs auspices que l'année qui s'est achevée, capitalisant sur des fondamentaux solides. En effet, même si des incertitudes persistent, le développement de vaccins efficaces contre la Covid-19 a redonné espoir aux ménages et aux entreprises d'un retour à la vie normale.

Du côté des marchés financiers, au vu des excellents résultats d'entreprises publiés pour le quatrième trimestre 2020, nul besoin, a priori, de s'interroger sur l'origine de l'euphorie sur les marchés actions de ce début d'année. Pourtant il semble que les marchés financiers de manière plus globale soient déterminés par d'autres facteurs ces temps-ci.

C'est le syndrome V.I.S.A. : Vaccin / Inflation / Stimulus / Accommodation :

- Vaccin : c'est aujourd'hui le rythme différencié des campagnes de vaccination qui détermine la perspective de croissance de 2021 avec un net avantage pour les États-Unis et le Royaume-Uni, et une zone euro en retrait, mais une reprise plus généralisée au second semestre ;
- Inflation : les investisseurs sont passés en quelques mois de la crainte de la récession à la crainte d'une reprise de l'inflation, alimentant la remontée des taux longs. Au risque d'en faire un peu trop sans doute : après tout, au-delà des effets de base à court terme que nous anticipions, le chômage reste élevé et les pressions déflationnistes de la décennie précédente n'ont pas disparu, mais un nouvel équilibre de politique économique peut changer la donne ;
- Stimulus : en effet, un plan de relance historique de 1 900 milliards de dollars a été voté aux États-Unis, ceci dans une économie déjà en phase de rebond et en passe de relever le challenge



de la vaccination avant la mi-année ; un contexte qui conduit autant à rehausser les anticipations de croissance qu'à laisser craindre un excès de soutien budgétaire ;

- Accommodation : la situation actuelle est inhabituelle avec d'un côté un rebond très rapide de l'économie américaine mais de l'autre une Réserve fédérale américaine (Fed) qui entend prolonger sa posture accommodante jusqu'en 2023. La vraie crainte des marchés serait donc que la reprise se transforme en surchauffe conduisant la Fed à abandonner sa politique de taux zéro.

Derrière cet acronyme se profile peut-être un changement de régime, du moins un nouvel équilibre déterminé par la politique économique la plus pro-cyclique que l'on ait connue dans une économie américaine déjà censée croître de 6 % cette année. Au fond, nul ne sait dire aujourd'hui si cette reprise peut conduire à une accélération plus rapide et plus durable des salaires et de l'inflation. Une certitude cependant : une reprise plus forte devrait se traduire par une décrue rapide du chômage, ce qui peut repousser la question de la normalisation plus rapide des taux courts par la Fed, qui écarte pour le moment cette perspective avant 2023.

De leur côté, les taux longs n'attendent ni la Fed ni la réponse des économistes, et la courbe des taux a commencé à se repentifier depuis l'été dernier. Il y a deux découvertes derrière cette pentification. Premièrement, un rappel douloureux plus qu'une découverte : la Fed ne contrôle pas tout et surtout pas les taux à 10 ans. Deuxièmement, les taux longs traduisent non seulement les anticipations d'inflation (qui pourraient se stabiliser) mais également la vigueur de la reprise (qui est boostée par le plan de relance).

Une équation complexe se pose donc pour les investisseurs : garder des obligations qui commencent à plafonner, ou les vendre pour acheter des actions, aux perspectives de rendement plus attractives mais plus volatiles, et dont certaines ne sont pas immunes face à la remontée des taux.

Ce contexte conduit en effet à un repositionnement important des investisseurs, des obligations vers les actions, et au sein des marchés actions, des valeurs de croissance vers les valeurs cycliques et décotées. La surprise peut aussi venir du monde des devises, où l'affaiblissement du dollar est mis en parenthèse dans cette phase et pourrait fragiliser certains des pays émergents les moins solides si cette appréciation devait s'accroître.

Dans ce contexte économique et financier complexe et évolutif, nos experts sont à vos côtés pour vous apporter leur regard averti et vous accompagner dans la réalisation de vos ambitions.

Achévé de rédiger le 11 mars 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques PROST

Président

Olivier CHATAIN

Administrateur Délégué

Jean-François ABADIE

Administrateur

Gaétan DES RIEUX

Administrateur

Bastien CHARPENTIER

Administrateur

Paule CELLARD

Administrateur indépendant

Jean GUILL

Administrateur indépendant

COMITÉ DE DIRECTION

Olivier CHATAIN

Administrateur délégué
Président du Comité exécutif

Pierre-Louis COLETTE

Directeur général adjoint

Eric POLGE

Directeur de la Clientèle

Nicolas BAYET

Head of Investment Solutions

Philippe BOURIN

Secrétaire général

Didier RABEL

Head of Human Resources

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE CA INDOSUEZ WEALTH (EUROPE)

18



Olivier
CHATAIN

Administrateur délégué
Président du Comité exécutif

CA Indosuez Wealth (Europe) a poursuivi durant cette année 2020, tant à Luxembourg qu'au travers de ses succursales belge et espagnole, ses activités de wealth management au service de sa clientèle haut de gamme.

Dans le contexte si particulier de l'année écoulée, nos équipes ont fait preuve d'une mobilisation et d'une adaptabilité à la hauteur des enjeux et ont assuré la continuité de notre activité, en veillant à garantir le meilleur niveau de service. Notre projet d'entreprise, Crescendo 2022, élaboré en 2018, n'a jamais été aussi pertinent et moderne. Sur chacun de ses six piliers, nous avons progressé, et ce dans chacune de nos implantations, que ce soit notre siège à Luxembourg ou le lieu d'établissement de nos deux succursales, à Madrid et à Bruxelles*.

* Sachant que CAIWE a fermé sa succursale de Milan en date du 25 juin 2020.



**Eric
POLGE**

Directeur de la Clientèle
CA Indosuez Wealth (Europe)

LE PROJET CLIENT

Nous avons su servir les clients sans rupture, sans dommage, en déployant toujours davantage nos offres de produits et services. Les transformations d'actifs que nous avons faites dans nos quatre géographies en faveur de nos produits et services à forte valeur ajoutée, que ce soit les fonds Indosuez, l'Advisory ou la Gestion discrétionnaire en témoignent. Il y a eu des innovations également en Espagne où nos équipes ont commercialisé avec succès un fonds de Private Equity exclusif, Portobello, en Belgique avec le développement d'une Sicav dédiée à la clientèle du pays affichant des performances de gestion attractives, ou encore en Italie, avec les succès de commercialisation des différentes émissions de « Corona bonds ».

Le projet Aliante, qui a débuté au cours de cette année en Italie, vise à déployer un nouveau modèle de services communs entre notre maison et Crédit Agricole Italia. En s'appuyant sur le fort ancrage de Crédit Agricole Italia et sur la plateforme de produits et services internationaux d'Indosuez, ce projet affiche l'objectif de maximiser les synergies dans le Groupe en Italie et d'accélérer la conquête de la clientèle UHNWI (Ultrahigh networth individual).



**Antonio
LOSADA**

Chief Executive Officer
CA Indosuez Wealth (Europe) Spain Branch



**Baudoin
DE MARNIX**

Chief Executive Officer
CA Indosuez Wealth (Europe) Belgium Branch



**Marco
MIGLIORE**

Chief Executive Officer
CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A



**Nicolas
BAYET**

Global Head of Investment
Solutions

LE PROJET SOCIÉTAL

Notre banque a répondu à sa raison d'être, « être utile pour ses clients et pour la société », avec diverses initiatives de soutien à ceux qui ont été fragilisés par la crise. Nos collaborateurs ont par exemple choisi de renoncer à des jours de congés, transformés en dons à différentes associations œuvrant pour lutter contre la pandémie ou en faveur de personnes en difficulté. Au Luxembourg, nous avons également souhaité soutenir les restaurateurs de notre quartier, victimes malgré eux de cette crise sanitaire devenue économique.

Etre responsable, c'est aussi aider nos clients à construire un patrimoine durable. Nous avons enrichi tout au long de l'année notre offre « verte » au travers de produits ou services, dans nos gestions et au travers de produits structurés.



**Didier
RABEL**

Head of Human Resources
CA Indosuez Wealth (Europe)

LE PROJET HUMAIN

Nous avons montré une belle solidarité, sécurisé nos espaces de travail, développé à une vitesse que nous n'imaginions pas le télétravail, et lançons maintenant un projet à Luxembourg de refonte complète de notre organisation du travail impliquant un nouveau dispositif immobilier et de nouvelles méthodes de travail.



**Pierre-Louis
COLETTE**

Directeur général adjoint
CA Indosuez Wealth (Europe)

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSFORMATION DIGITALE

Les circonstances nous ont poussés à aller plus vite sur le digital. 2020 a été marquée par la création du cœur collaboratif au Luxembourg, espace de co-création favorisant la culture de l'innovation. Notre nouvel outil CLM (Client Lifecycle Management) a été lancé avec désormais l'entrée en relation digitale de nos clients. Des collaborateurs de nos 4 pays ont rejoint en 2020 la communauté de « transformers » créée par le Groupe, ambassadeurs et « early adopters » du changement.

RENFORCER L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

Durant cette année 2020, nous avons maintenu sous contrôle nos charges et avons simplifié nos structures. Sur le plan financier nous avons montré notre résilience en particulier à Luxembourg et en Belgique.

Par ailleurs, Luxembourg devient de plus en plus un centre de services pour l'ensemble du Groupe Indosuez.

CONFORTER NOTRE DISPOSITIF DE COMPLIANCE

Nous visons à encadrer et sécuriser toujours mieux notre dispositif de compliance. Ainsi, nous avons renforcé nos équipes cette année en Belgique et à Luxembourg et avons avancé sur le plan de mise à niveau des dossiers KYC de nos clients. L'année 2020, celle de notre centenaire au Luxembourg, a donc été marquée par

beaucoup de réalisations dans tous les domaines et dans nos quatre géographies, malgré la crise. Le dynamisme de l'activité et l'engagement de nos équipes nous permettent d'envisager 2021 avec ambition et détermination, au service de nos clients européens.



Sur un total de bilan de 7,7 milliards d'euros au 31 décembre 2020, les dépôts de la clientèle représentent 6,55 milliards d'euros et le financement interbancaire atteint 0,63 milliard d'euros.

Quant à l'actif du bilan, les créances sur les établissements de crédit sont, à fin décembre 2020, de 2,58 milliards d'euros et les créances sur la clientèle ressortaient à 2,64 milliards d'euros.

Les fonds propres de la Banque au 31 décembre 2020 s'élèvent à 452 millions d'euros, résultat net de l'exercice inclus, contre 467 millions d'euros à fin 2019.

La banque n'a pas procédé à des rachats de ses propres actions. Elle n'a pas eu d'activité en matière de recherche et développement.

Rendement des actifs

Au 31 décembre 2020, le rendement des actifs de CA Indosuez Wealth (Europe) s'élève à près de -0,2%. Le rendement des fonds propres s'élève à -3,2% en 2020 contre -3,5% en 2019.

L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

La perte de l'exercice 2020 s'établit à 14.383.995 euros après impôts, face à une perte de 16.311.264 euros en 2019, soit une amélioration de 11,8%. Cette perte est principalement liée à la correction de valeur passée sur la filiale CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. pour 28.335.961 euros légèrement diminuée d'un montant reçu lié aux Escrow Accounts déterminés lors de l'acquisition de la filiale pour 147.366 euros.

Cette perte intègre une contribution négative de l'entité luxembourgeoise de 12.185.770 euros (dont un montant négatif de 28.530.577 euros lié aux corrections de valeur sur les participations), une contribution négative de 4.091.113 euros de la succursale espagnole, et une contribution positive de 1.892.888 euros de la succursale belge.

Ainsi, sans ces éléments exceptionnels, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 13.951.967 euros.

CA Indosuez Wealth(Europe) a procédé, en décembre 2020, à la fusion par absorption de sa filiale CA Indosuez Wealth (Insurance Brokerage). Cette opération s'est traduite par un boni de liquidation de 112.238 euros au profit de CA Indosuez Wealth (Europe).

Le solde du report à nouveau ressortait à 5.788.733 euros après affectation du résultat 2019. Les réserves relatives à l'impôt sur la fortune de l'exercice 2015 ont pu être libérées pour un montant de 7.648.000 euros. Compte tenu de la perte de l'exercice de 14.383.995 euros, il est proposé à l'Assemblée de reporter la perte non distribuable de 947.263 euros.

STRATÉGIE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

La politique de la Banque est de ne pas être exposée à des risques de marché.

Les positions en devises et taux d'intérêt font l'objet d'une couverture systématique auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CA-CIB), dans le cadre des limites de risque fixées par le Groupe. La Banque ne possède pas de portefeuille de négociation et est soumise au ratio de solvabilité simplifié en l'absence de risques de marché.

Au 31 décembre 2020, la Banque est engagée de façon limitée dans des opérations clientèle sur les instruments suivants : dérivés OTC (Forex, Equity, ...) et dérivés listés (Options, ...); elle couvre systématiquement et en totalité ses opérations sur instruments dérivés, prioritairement auprès du Groupe, ou pour certaines activités limitées, auprès de contreparties de première catégorie, dans le cadre des dispositions EMIR.

La Banque n'est pas active sur les marchés des dérivés de crédit.

Les informations quantitatives sur les instruments financiers figurent dans la note 3 de l'annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

POLITIQUE ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La gestion du risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe) est régie par le corpus de normes de gestion et d'encadrement de la liquidité du Groupe Crédit Agricole. Ces normes sont complétées par des normes spécifiques à l'activité de CA-CIB.

Les objectifs principaux consistent à :

- veiller à la disponibilité du niveau adéquat de liquidité tant à court terme en situation de crise qu'à moyen terme, pour assurer la pérennité des activités commerciales ;
- sécuriser les marges commerciales du Groupe contre une variation des prix d'accès à la liquidité.

Le département de la gestion Actif-Passif a la responsabilité de la gestion du risque de liquidité sur la base des décisions de l'organe délibérant, le Conseil d'Administration de CA Indosuez Wealth (Europe) validant le dispositif d'encadrement et de gestion du risque de liquidité.

Le département de gestion Actif-Passif suit notamment l'évolution de la liquidité ainsi que le portefeuille de titres de haute qualité et liquidité (HQLA). La définition des grilles de facturation / rémunération interne est effectuée par le comité de Gestion Actifs / Passifs « Ressources Rares » de CA-CIB.

Enfin, la Direction des Risques de Marché (MCR) de CA-CIB valide les modèles et méthodologies des indicateurs de liquidité et participe à la définition des limites Court Terme. MCR produit quotidiennement des indicateurs de liquidité court terme (notamment les stress tests de liquidité) et suit la consommation de limites de liquidité à court terme avec la présence au Luxembourg d'une équipe spécialement dédiée à CA Indosuez Wealth (Europe).

En termes de ratios réglementaires au 31.12.2020 :

- Le LCR ("Liquidity Coverage Ratio") s'élève à 145%.
- Le NSFR ("Net Stable Funding Ratio") s'élève à 130%.

Ces ratios réglementaires sont complétés mensuellement par les ALMM (Additional Liquidity Monitoring Metrics), reportings réglementaires permettant aux autorités compétentes d'obtenir une vision compréhensible du profil de risque de liquidité de CA Indosuez Wealth (Europe).

RISQUE DE CONTREPARTIE

L'intégralité de la trésorerie est placée dans le groupe CASA / CA-CIB, à l'exception de dépôts résiduels résultant du solde de ses flux commerciaux quotidiens auprès d'établissements de premier plan gérant ces flux.

RISQUE D'INTÉRÊTS

Des décalages sont gérés jusqu'à douze mois dans le strict respect de la limite « Value at Risk » fixée par notre maison-mère.

RISQUE DE CHANGE

Les opérations de change sont effectuées pour le compte de la clientèle privée avec le groupe CA-CIB, dans le respect des limites autorisées.

RISQUE DE CRÉDIT

Le crédit est un produit d'accompagnement permettant de fidéliser les liens avec les clients ou d'optimiser leurs actifs. Le crédit, notamment pour la très grande clientèle, est devenu une composante stratégique de l'offre, qui doit cependant concourir à la création d'une relation durable fondée sur la détention d'actifs. Ces activités de crédit s'inscrivent dans une stratégie des risques définie par Indosuez Wealth Management ou les lignes-métiers « Structured Finance Solutions » ou « Structured Finance » de CA-CIB.

RISQUES OPÉRATIONNELS ET AUTRES RISQUES

Cette catégorie comprend tous les autres risques non cités ci-dessus. Le risque opérationnel est, quant à lui, géré quotidiennement par tous les employés traitant des opérations dans le cadre de procédures strictes. En cas d'incident, le département des Contrôles Permanents s'assure de la bonne fin des dossiers et des mesures correctrices mises en place. Les risques déontologiques ou de sécurité financière et les risques juridiques sont suivis respectivement par le département Compliance et par le département juridique dans le cadre, entre autres, de comités spécifiques.

Par ailleurs, la Banque a développé un système visant à encadrer et décentraliser au niveau des responsables d'activité le contrôle direct du respect, au sein des équipes, des règles et procédures qui leur sont applicables en vue de garantir une maîtrise des risques. Ce dispositif est applicable à la totalité des départements de notre Banque ainsi que dans nos succursales en Belgique et en Espagne.

MODE DE GESTION DES RISQUES

La gestion et le contrôle des risques de crédit sont placés sous la responsabilité de l'antenne locale du RPC (Risk and Permanent Control) de CA Indosuez Wealth (Group) pour sa composante « risques de contrepartie » de la clientèle. Le suivi des « risques permanents », dont font partie entre autres les risques opérationnels, est notamment assuré par le département des Contrôles Permanents.

LES DÉCISIONS DE CRÉDIT

Les décisions de crédit sont prises en appliquant le principe de la double signature. Une délégation en matière de pouvoir de crédit est donnée au Front Office qui fait la proposition et s'engage sur ses demandes de crédit, charge à un membre de la direction des Risques et Contrôles Permanents, disposant d'une signature « risques », d'émettre un avis favorable (le cas échéant sous conditions) et d'apposer une seconde signature validant ainsi la demande. En cas d'avis défavorable, le dossier pourra être transmis à un niveau supérieur pour décision dans le cadre d'une procédure d'appel.

Les dossiers de crédit sont enrichis d'un système de notation des contreparties, dispositif central du processus Bâle III, qui est automatisé depuis juillet 2007 pour les activités de Wealth Management. Il permet de déterminer en continu les exigences de fonds propres et contribue à la fixation d'un prix justifié des opérations. Un système de workflow électronique permettant une traçabilité totale des interventions a été déployé pour les entités luxembourgeoise et ses succursales.

LES POUVOIRS DE CRÉDIT

Les pouvoirs de crédit locaux sont limités aux seules activités de Wealth Management. Les risques de contrepartie directs ou indirects sur les banques et autres institutions financières sortent du champ d'application des délégations locales et doivent être autorisés par la Direction des Risques de CA-CIB. Toutefois, certaines opérations de type « corporate » ont été logées dans les livres de la Banque dans le cadre du périmètre des activités validées par CA-CIB et avec son autorisation expresse.

Au cours de l'année 2020, la Direction des Ressources Humaines a été particulièrement attentive à la non-propagation de la COVID-19 au sein des locaux de CAIWE.

A cette fin :

- Des process de protection des collaborateurs (distribution de masques et de gel hydro alcoolique, neutralisation de certains bureaux pour respecter les distances, ...) ont été mis en place dans tous les pays et le dispositif luxembourgeois a fait l'objet d'un audit qui a conduit à une certification par l'ASTF.
- La banque a également déployé et favorisé le télétravail de ses collaborateurs et leur a proposé des formations spécifiques pour apprendre à fonctionner dans ce contexte.

Aucun cas de contamination sur site n'a ainsi été constaté, sur l'ensemble du périmètre d'Indosuez Europe.

Parallèlement, et comme l'année précédente, la Direction des Ressources Humaines a porté ses efforts sur la maîtrise de la masse salariale. Le plan de formation réglementaire a été mené à bien, s'organisant avec des sessions à distance dans le cadre de la situation sanitaire. Par ailleurs, le nombre de recrutements effectués à Luxembourg est resté à un niveau élevé et comparable à 2019 malgré la situation sanitaire. Cette activité soutenue s'est traduite également par un nombre de mobilités effectuées en 2020 comparable à 2019 pour Luxembourg. Le process de revue des dossiers « Amélioration de la Connaissance et de la Documentation de la Clientèle 2 » (ACDC2) a également fait l'objet d'une attention particulière se traduisant par le recours à un nombre important de CDD dans les 3 pays.

Au 31 décembre 2020, l'effectif CDI et CDD s'élevait à 351,51 ETP à Luxembourg dont 24,4 CDD. Les succursales comptaient 40,4 ETP en Belgique (dont 2 CDD) et 71,54 ETP en Espagne (dont 6 CDD). Les CDD sont essentiellement liés au projet ACDC2.

L'effectif total de CA Indosuez Wealth(Europe) s'élevait donc à 463,45 ETP au 31/12/2020 dont 431,05 ETP en CDI et 32,4 ETP en CDD.

La loi française du 23 juillet 2016 concernant la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes entreprises et certains groupes (ci-après « Loi NFR ») s'applique au Groupe depuis l'exercice financier 2017. Cette loi impose aux entreprises concernées, dont les banques, de publier dans leur rapport de gestion ou dans un rapport séparé des informations pertinentes sur leurs politiques, les risques liés et les résultats obtenus en ce qui concerne les questions sociales, d'environnement, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption, ainsi que de diversité dans la composition de leurs Conseils d'Administration ou de Surveillance.

Conformément aux dispositions de la Loi NFR, CA Indosuez Wealth (Europe) est toutefois dispensée d'une telle publication en raison de l'émission d'un rapport consolidé par sa maison-mère Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. Ledit rapport, intitulé « Document de référence », est accessible sur le site internet de CA-CIB à l'adresse suivante :

<http://insideano.ca.cib/InsideLiveFR/Essentials/MediaLibrary/AnnualReport/Pages/default.aspx>

Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice 2020 et perspectives 2021

Aucun événement majeur n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice 2020. CA Indosuez Wealth (Europe) n'entrevoit pas d'évolution significative de son activité au cours de l'année 2021, si ce n'est le projet de fusion actuellement en cours avec sa filiale CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A., laquelle fusion sera effective pour la mi-octobre 2021.

Luxembourg, le 18 mars 2021
Le Conseil d'administration

CHIFFRES CLÉS 2020

(valeur comptable – en EUR)	31/12/2020	31/12/2019
Bilan	7 700	8 040
Capitaux propres	452	467
Bénéfice net	-14,4	-16,3
Effectifs fin d'année	625*	616*
Ratio de Solvabilité (COREP)	18%	18%
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	-3,2%	-3,5%

* Y' inclut CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A.



Ernst & Young
Société anonyme
35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Tel: +352 42 124 1
www.ey.com/en_lu

B.P. 780
L-2017 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Au Conseil d'Administration de
CA Indosuez Wealth (Europe)
Société Anonyme
39, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CA Indosuez Wealth (Europe) (la «Banque») comprenant le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la «loi du 23 juillet 2016») et les normes internationales d'audit («ISAs») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces règlements, loi et normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Banque conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables («Code de l'IESBA») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Éléments clés de l'audit	Comment ces éléments clés ont-ils été adressés durant notre audit
Évaluation des corrections de valeur sur créances douteuses	Nous avons examiné le dispositif mis en place au sein de la Banque pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des corrections de valeur à comptabiliser. Nous avons testé la correcte application des procédures de contrôle en la matière. Ceci a inclus notamment les contrôles en relation avec : - Le processus d'identification du caractère sensible, douteux des créances ; - Le processus de suivi des dépassements et des garanties devenues insuffisantes ; - La revue et l'approbation par les comités compétents des corrections de valeur à constituer, à utiliser ou à reprendre ; - Le processus d'évaluation des garanties reçues, le cas échéant, en couverture des crédits accordés ; - La détermination des corrections de valeur spécifiques compte tenu du critère de qualité attribué à la contrepartie et des flux de trésorerie futurs estimés. Nous avons effectué des procédures d'audit substantives sur l'ensemble des crédits dépréciés. Nous avons examiné de manière critique les hypothèses retenues par la Banque pour la détermination des corrections de valeur. Par ailleurs, sur base d'un échantillon de crédits non dépréciés, échantillon constitué d'éléments clés et d'éléments sélectionnés de manière aléatoire, nous avons examiné de manière critique les évidences rassemblées par la Banque lui permettant de considérer ces créances comme non douteuses.
L'activité de crédits à la clientèle constitue une composante stratégique de l'offre de la Banque à sa clientèle non bancaire. La politique de la Banque est de constituer des corrections de valeur spécifiques sur toutes les créances douteuses et irrécupérables résultant de cette activité. Le montant des corrections de valeur correspond à la différence positive entre la valeur comptable brute des créances concernées et leur valeur recouvrable estimée. La Banque réexamine régulièrement et au moins trimestriellement tous ses actifs et apprécie s'il existe une quelconque indication qu'une créance a pu se déprécier. Nous avons considéré que l'évaluation des corrections de valeur associées aux crédits accordés à la clientèle constitue un élément clé de l'audit. En effet, la détermination de ces corrections de valeur requiert l'exercice de jugement compte tenu du caractère complexe et subjectif que comportent l'estimation des flux futurs de trésorerie, l'évaluation des garanties reçues, le cas échéant, et la détermination des taux de provisionnement. Cet élément est d'autant plus important que les créances sur la clientèle constituent une composante importante du total bilan de la Banque. Au 31 décembre 2020, les créances sur la clientèle s'élèvent à EUR 2.639,8 millions (soit 34,3% du total du bilan à cette même date), compte tenu de corrections de valeur constatées pour EUR 2,2 millions.	
<i>Se référer à la note 3 de l'annexe aux états financiers.</i>	



Éléments clés de l'audit (suite)	Comment ces éléments clés ont-ils été adressés durant notre audit (suite)
Évaluation des provisions pour risques déterminés	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des provisions pour risques déterminés. Nous avons rencontré sur une base au moins trimestrielle la Direction Générale, la Direction Juridique ainsi que les responsables des fonctions de contrôle clés sur ce point. Nos travaux ont également inclus les procédures suivantes : - Appréciation du bien-fondé des hypothèses utilisées par la Banque pour la détermination des provisions pour risques déterminés sur base des documents et informations disponibles ; - Analyse des mouvements sur les provisions pour risques déterminés observés sur l'exercice ; - Examen des réclamations de la clientèle reçues au cours de l'exercice ; - Analyse des réponses formulées par les avocats et conseils juridiques externes engagés par la Banque à nos demandes de confirmations externes.
La Banque preste ses services à une clientèle privée composée d'un nombre important de clients. Bien que ces activités soient exercées dans le cadre de procédures internes définies, la Banque est engagée dans certains litiges avec ses clients. Sa politique consiste à constituer des provisions pour risques déterminés lorsque certaines conditions sont réunies. Nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour risques déterminés constitue un élément clé de l'audit. En effet, la décision de comptabiliser ou non une provision et la détermination du montant de cette dernière nécessite l'exercice d'un jugement en raison notamment de la difficulté à estimer le dénouement des litiges en cours. La détermination des montants provisionnés est très dépendantes des hypothèses retenues par la Banque. Au 31 décembre 2020, les provisions pour risques déterminés s'élèvent à EUR 1,8 million.	
<i>Se référer à la note 15 de l'annexe aux états financiers.</i>	



Évaluation de la filiale CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A.

Au 31 décembre 2020, la Banque détient 99,998% du capital de CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A., une compagnie bancaire régie par les lois et réglementations italiennes ; le *Sale and Purchase Agreement* (« SPA ») ayant été signé le 6 novembre 2017.

Le prix d'acquisition de la filiale italienne au 31 décembre s'élève à EUR 175,8 million, compte tenu des clauses de révisions de prix survenues au cours d'exercices antérieurs et de l'augmentation de capital de EUR 15 millions réalisée en 2020. Au 31 décembre 2019, la Banque avait constaté une correction de valeur de EUR 46,9 millions afin de refléter la dégradation de la situation financière de CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. depuis son acquisition. Au 31 décembre 2020, l'évaluation par la Banque de sa filiale a conduit à constater une correction de valeur additionnelle de EUR 28,3 millions, portant la correction de valeur totale à la clôture de l'exercice 2020 à EUR 75,2 millions.

Nous nous sommes assurés que :

- Les mouvements survenus en 2020 sur la valeur brute de la filiale étaient dûment documentés ;
- Nous nous sommes assurés que la méthode d'évaluation de la filiale retenue par la Banque est en ligne avec les méthodologies d'évaluation reconnues. Dans la mesure où des données provisoires ont été retenues pour l'estimation de la valeur de la filiale, nous nous sommes assurés que la prise en compte des données définitives n'a pas eu d'impact significatif sur l'évaluation effectuée ;
- Nous nous sommes assurés que le montant de la correction de valeur constatée au 31 décembre 2020 est en ligne avec l'évaluation retenue par la Banque.

Par ailleurs, nous avons envoyé des instructions d'audit aux auditeurs externes de CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. et avons procédé à une revue détaillée de leurs conclusions.

Se référer aux notes 7, 8, 11 et 22.2 de l'annexe aux états financiers.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISAs telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parmi les questions communiquées aux responsables du gouvernement d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par le Conseil d'Administration en date du 6 décembre 2019 et la durée totale de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 15 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services autres que d'audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Banque au cours de l'audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ST', is placed over a faint, circular official stamp.

Sylvie Testa

Luxembourg, 18 mars 2021

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF

(exprimé en EUR)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	3, 4	1.803.920.555	889.819.051
Créances sur les établissements de crédit	3, 12		
À vue		318.088.642	327.272.121
Autres créances		2.265.919.602	3.386.317.970
		2.584.008.244	3.713.590.091
Créances sur la clientèle	3, 12, 23.2	2.639.820.458	2.780.909.113
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3, 5, 6		
D'émetteurs publics		139.802.068	111.358.993
		139.802.068	111.358.993
Participations	6, 8	45.209	45.209
Parts dans des entreprises liées	6, 7, 8	472.196.904	485.877.502
Actifs incorporels	9	3.487.456	1.731.003
Actifs corporels	10	7.380.224	7.830.700
Autres actifs	11	17.142.905	21.570.751
Comptes de régularisation		32.122.876	27.314.663
Total de l'actif		7.699.926.899	8.040.047.076

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

PASSIF

(exprimé en EUR)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Dettes envers des établissements de crédit	3, 12		
À vue		160.036.732	333.532.749
À terme ou à préavis		466.382.708	471.971.279
		626.419.440	805.504.028
Dettes envers la clientèle	3, 12		
Autres dettes			
À vue		5.250.271.334	4.932.960.238
À terme ou à préavis		1.301.668.676	1.745.096.159
		6.551.940.010	6.678.056.397
Autres passifs	14	22.456.053	24.384.288
Comptes de régularisation		10.634.005	23.823.691
Provisions			
Autres provisions	15	34.040.713	39.478.798
		34.040.713	39.478.798
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	16	2.075.356	2.075.356
Capital souscrit	17, 19	415.000.000	415.000.000
Réserves	18, 19	45.956.584	54.197.784
Résultats reportés	19	5.788.733	13.837.998
Résultat de l'exercice	19	(14.383.995)	(16.311.264)
Total du passif		7.699.926.899	8.040.047.076

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(exprimé en EUR)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Passifs éventuels	3, 20.1	141.001.008	151.539.343
Dont :			
Cautionnements et actifs donnés en garantie		141.001.008	151.539.343
Engagements	3, 20.2	1.163.714.508	921.331.439
Opérations fiduciaires		17.360.581	23.485.036

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

CHARGES

(exprimé en EUR)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Intérêts et charges assimilées		17.818.344	50.112.073
Commissions versées		12.399.280	14.692.400
Frais généraux administratifs			
Frais de personnel dont :	23	63.180.778	75.189.196
- salaires et traitements		53.724.695	64.462.513
- charges sociales		5.667.752	5.985.339
dont :			
- charges sociales couvrant les pensions		2.091.782	2.899.651
Autres frais administratifs	24	51.142.364	58.811.343
		114.323.142	134.000.539
Corrections de valeur sur actifs incorporels et corporels	9,10	2.553.415	2.399.150
Autres charges d'exploitation	22.1	4.088.969	2.120.021
Corrections de valeur sur créances et provisions pour passifs éventuels et pour engagements		933.331	358.489
Corrections de valeur sur valeurs mobilières ayant le caractère d'immobilisations financières, sur participations et sur parts dans des entreprises liées	8	28.530.577	16.949.802
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires	22.3	-	-
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	22.3	612.737	1.063.432
Total des charges		181.259.795	221.695.906

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

PRODUITS

(exprimé en EUR)	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Intérêts et produits assimilés		50.850.313	85.579.081
dont :			
<i>Intérêts et produits assimilés sur valeurs mobilières à revenu fixe</i>		<i>1.808.263</i>	<i>1.172.066</i>
Revenus de valeurs mobilières			
Revenus de participations		68.289	136.578
Revenus de parts dans des entreprises liées		857.458	1.907.438
		925.747	2.044.016
Commissions perçues	21	85.528.524	93.589.735
Résultats provenant d'opérations financières		15.539.201	12.419.059
Autres produits d'exploitation	22.2	14.032.015	11.752.751
Perte de l'exercice		14.383.995	16.311.264
Total des produits		181.259.795	221.695.906

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Note 1 – Généralités

Crédit Agricole Luxembourg S.A. (ci-après la « Banque » ou « CAL ») a été constituée le 28 février 2003, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. (ci-après « CAIL »), du projet de scission de CAIL, approuvé le 10 janvier 2003 par le Conseil d'Administration de CAIL.

CAIL avait été constitué au Grand-Duché de Luxembourg en date du 19 juillet 1989 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois.

La scission de CAIL a été effectuée par l'apport de l'ensemble de son patrimoine au 28 février 2003 avec effet rétroactif au 1 janvier 2003, activement et passivement à Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. et à Crédit Agricole Investor Services Bank Luxembourg S.A.

Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a ainsi repris les activités classiques de prestations de services à une clientèle privée comme notamment la tenue de compte, l'octroi de crédit, la conservation de titres, la gestion de portefeuille, le conseil en investissement ainsi que les activités annexes à celles-ci.

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 1 juillet 2005, Crédit Agricole Indosuez Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 1 juillet 2005, avec effet rétroactif au 1 janvier 2005, de sa filiale Crédit Lyonnais Luxembourg S.A. (ci-après « CLL »). L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé à cette même date de changer la dénomination de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg en Crédit Agricole Luxembourg S.A.

Comme mentionné dans la constatation de fusion devant notaire du 26 avril 2008, Crédit Agricole Luxembourg S.A. a procédé à la fusion par absorption au 26 avril 2008, avec effet comptable au 1 janvier 2008, de sa filiale Crédit Agricole Luxembourg Bank S.A. (ci-après « CALB »).

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français.

Le 6 juillet 2012, la Banque a créé une succursale en Espagne sous le nom de Crédit Agricole Private Banking España (ci-après « CAPBE »). Cette dernière a repris en octobre 2012 un fonds de commerce de banque privée de la succursale espagnole de Crédit Agricole Corporate and Investment Banking (« CA-CIB »). La contribution au total du bilan s'élève à EUR 264 millions, soit 3,4% du bilan de la Banque au 31 décembre 2020. L'impact sur le résultat net 2020 de la Banque est de EUR (4.091.113).

Le 12 avril 2013, la Banque a procédé à une fusion transfrontalière avec sa filiale Crédit Agricole Van Moer Courtens (« CAVMC ») et a créé la succursale Crédit Agricole Private Banking Belgique (ci-après « CAPBB »). Sa contribution au total du bilan s'élève à EUR 204 millions, soit 2,6% du bilan de la Banque au 31 décembre 2020. L'impact sur le résultat net 2020 de la Banque est de EUR 1.892.888.

Le 9 décembre 2014, la Banque a créé une succursale en Italie sous le nom de Crédit Agricole Private Banking Italia (ci-après « CAPBI »). En octobre 2019, cette succursale a procédé à un transfert d'actifs à la filiale de la Banque CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. Cette succursale a été fermée en 2020.

Courant 2015, la Banque a procédé à une fusion-absorption de ses filiales CAGP Belgium et Jumillia.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 janvier 2016 a décidé de changer la dénomination sociale de Crédit Agricole Luxembourg en CA Indosuez Wealth (Europe).

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 19 décembre 2016, la Banque a procédé à la fusion par absorption au 19 décembre 2016, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring) S.A.

Enfin, la Banque a procédé à la fusion par absorption au 11 décembre 2020, sans effet rétroactif, de sa filiale CA Indosuez (Insurance Brokerage) S.A.

Le siège social de la Banque est établi à L-2520 Luxembourg, 39 allée Scheffer.

Consolidation dans le groupe CA-CIB

La Banque est une filiale de Crédit Agricole Private Banking, une banque de droit français. À ce titre, les comptes annuels de la Banque sont inclus dans les comptes consolidés établis par Crédit Agricole CIB, eux-mêmes intégrés dans les comptes consolidés du

Groupe Crédit Agricole S.A. Les comptes consolidés peuvent être obtenus auprès du siège social de Crédit Agricole CIB, 12, place des Etats-Unis, CS 70052, 92547 Montrouge.

Note 2 – Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées par la Banque sont les suivantes :

2.1. BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis dans le secteur bancaire au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et la Commission de Surveillance du Secteur Financier, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Banque est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2020. Par conséquent, en conformité avec la loi du 17 juin 1992 telle que modifiée, ces comptes ont été établis sur une base non consolidée.

La classification des intérêts et produits assimilés et des intérêts et charges assimilées au 31 décembre 2019 a été modifiée à des fins de comparabilité.

2.2. CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les comptes annuels sont exprimés en euro (EUR). La Banque utilise la méthode de la comptabilité plurimonnaire qui consiste à enregistrer toutes les transactions en devises autres que celle du capital dans la ou les monnaies de ces transactions. Les produits et charges sont convertis en devise du capital aux cours de change applicables le jour de leur réalisation.

2.2.1. OPÉRATIONS AU COMPTANT

Les éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis dans la devise du capital au cours de change au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

Toutefois, les participations, les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que les actifs corporels et incorporels qui ne sont pas couverts sur le marché au comptant ou à terme sont convertis dans la devise du capital aux cours en vigueur à la date de leur acquisition.

Les opérations en devises étrangères au comptant non encore dénouées sont converties dans la devise du capital aux cours au comptant en vigueur à la date de clôture du bilan.

2.2.2. OPÉRATIONS À TERME

Les opérations en devises étrangères à terme non encore dénouées sont évaluées à la fin de l'exercice dans la monnaie du capital aux cours à terme pour l'échéance restant à courir à la date de clôture du bilan.

Les pertes de change non réalisées sur des opérations à terme non dénouées non couvertes sont comptabilisées en compte de profits et pertes sur la base des cours à terme pour les échéances correspondantes. Les gains de change non réalisés sur des opérations à terme non couvertes ne sont pas comptabilisés.

Pour les opérations de change à terme couvertes, les résultats d'évaluation négatifs sont compensés avec les résultats d'évaluation positifs constatés antérieurement. Une provision est constituée pour couvrir les pertes non compensées.

2.2.3. GAINS ET PERTES DE CHANGE

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant couverts à terme et sur les postes à terme couverts au comptant sont neutralisés dans les comptes de régularisation. Les différences entre les cours de change au comptant et à terme (report, déport) sont comptabilisées en compte de profits et pertes prorata temporis pour les opérations swaps liées à des postes de bilan.

Les gains et pertes de change enregistrés sur les postes au comptant non couverts à terme sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes.

Les principaux taux utilisés aux 31 décembre 2020 et 2019 sont :

31.12.2020	31.12.2019
EUR/USD : 1,2267	EUR/USD : 1,1228
EUR/CHF : 1,0807	EUR/CHF : 1,0860
EUR/GBP : 0,8984	EUR/GBP : 0,8511

2.3. CRÉANCES

Les créances sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, les intérêts courus et non échus étant enregistrés dans les comptes de régularisation à l'actif. La politique de la Banque est de constituer, selon les circonstances et pour les montants déterminés par les organes responsables, des corrections de valeur spécifiques pour couvrir le risque de pertes et de non recouvrement sur les créances détenues, jugées douteuses. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont plus maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.4. DETTES

Les dettes sont inscrites au passif à leur montant de remboursement.

2.5. ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Pour des raisons d'évaluation, la Banque a réparti ses valeurs mobilières en trois catégories de portefeuille :

2.5.1. PORTEFEUILLE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe qui ont été acquises avec l'intention de les garder jusqu'à leur échéance ainsi que des participations et parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisations financières.

Les valeurs mobilières à revenu fixe ayant le caractère d'immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition dans leur devise d'origine. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Les différences positives (agios) et négatives (disagios) entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement sont enregistrées linéairement en compte de profits et pertes sur la durée de vie résiduelle des actifs concernés.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Banque ne possède pas de valeurs mobilières à revenu fixe classées dans ce portefeuille.

Les participations et les parts dans des entreprises liées ayant le caractère d'immobilisé sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition et dans la devise du capital de la société émettrice. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Elles font l'objet de corrections de valeur afin de leur

donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan si le Conseil d'Administration estime que la dépréciation sera durable.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence dominante est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

2.5.2. PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

Il est composé de valeurs mobilières à revenu fixe et variable qui sont acquises avec l'intention de les revendre à brève échéance. Ce sont des titres qui sont négociables sur un marché dont la liquidité peut être considérée comme assurée et dont les prix de marché sont constamment accessibles aux tiers.

Les titres du portefeuille de négociation figurent au bilan à la valeur de marché s'il s'agit de valeurs mobilières à revenu fixe cotées ou au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché s'il s'agit d'actions ou d'autres valeurs mobilières.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Banque ne possède pas de portefeuille de négociation.

2.5.3. PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

Il est composé de titres acquis dans un but de placement ou de rendement, ou dans le but de constituer une certaine liquidité sur le marché secondaire. Il comprend également les titres ne répondant pas aux critères des deux catégories précédentes.

Les titres du portefeuille de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les agios (différences positives entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement) sont amortis linéairement.

2.5.4. COÛT D'ACQUISITION DES VALEURS MOBILIÈRES DE MÊME CATÉGORIE

L'évaluation des valeurs mobilières de même catégorie est basée sur la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

2.6. ACTIFS IMMOBILISÉS AUTRES QUE LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les actifs immobilisés autres que les immobilisations financières sont enregistrés au coût d'acquisition historique. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat. Le coût d'acquisition des actifs immobilisés dont l'utilisation est limitée dans le temps est diminué des corrections de valeur calculées de manière à amortir systématiquement la valeur de ces éléments sur leur durée d'utilisation estimée.

En cas de dépréciation durable, les éléments immobilisés dont l'utilisation est ou non limitée dans le temps font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont reprises lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.6.1. ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels autres que les fonds de commerce sont amortis linéairement au taux annuel de 33%. Les fonds de commerce sont amortis sur une période de 5 ans.

2.6.2. ACTIFS CORPORELS

Les actifs corporels, autres que les terrains, sont amortis linéairement sur base des durées d'utilisation estimées aux taux suivants :

Constructions	2,5% à 10%
Installations techniques et machines	10%
Autres installations, outillage et mobilier	10% à 20%
Matériel informatique	20% à 33%

2.7. INSTRUMENTS DÉRIVÉS

2.7.1. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Les instruments financiers à terme portant sur des échanges de taux d'intérêt, principalement des IRS (« Interest Rate Swaps »), traités sur le marché de gré à gré et non affectés à des actifs ou passifs déterminés sont évalués au prix de marché. Les moins-values latentes sont enregistrées en compte de profits et pertes alors que les plus-values latentes sont négligées.

Les IRS qui sont traités sur le marché de gré à gré et conclus dans le cadre de la couverture des positions de taux de la Banque ne font pas l'objet d'une évaluation au prix de marché.

2.7.2. OPTIONS

Pour les options traitées sur le marché de gré à gré et qui ne sont pas affectées à des actifs ou des passifs déterminés, les primes payées ou perçues sont enregistrées au bilan jusqu'à l'exercice de l'option ou jusqu'à l'échéance. Les engagements sur options émises sont enregistrés dans les postes de hors-bilan. Les options contractées dans un but de couverture ne sont pas réévaluées.

Les options qui n'ont pas été contractées dans un but de couverture sont évaluées à leur valeur de marché. Les pertes latentes sur les positions ouvertes ainsi que les pertes nettes latentes sur les positions fermées sont provisionnées. Les gains ne sont comptabilisés qu'à la date d'exercice ou d'échéance.

Les options traitées sur le marché organisé en couverture d'opérations sur options de sens inverse conclues également sur marché organisé et présentant des caractéristiques identiques, sont traitées comme suit : la position sur ces instruments étant fermée, le résultat dégagé sur les primes encaissées et payées est enregistré en compte de profits et pertes.

2.8. PROVISION FORFAITAIRE

La politique de la Banque consiste à constituer, en accord avec les dispositions de la législation luxembourgeoise, une provision forfaitaire calculée sur base des actifs à risque pondérés constituant le dénominateur du ratio de solvabilité. Par convention, la provision forfaitaire calculée est déduite du poste « Créances sur les établissements de crédit - Autres créances ». Celle-ci s'élève au 31 décembre 2020 à EUR 11.510.793 (2019 : EUR 11.510.793).

Note 3 – Utilisation d'instruments financiers

3.1. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.1.1. INFORMATION SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES

Les tableaux ci-après fournissent des informations sur le niveau de l'activité de la Banque en instruments financiers primaires, ventilées comme suit : en valeur comptable, par catégorie d'instruments financiers et en fonction de la durée de vie résiduelle, après déduction de la provision forfaitaire.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Banque ne détient pas d'instruments financiers primaires appartenant au portefeuille de négociation.

3.1.1.1. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020 – INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	1.803.920.555	-	-	-	-	1.803.920.555
Créances sur les établissements de crédit *	1.620.613.439	385.307.999	490.294.806	87.792.000	-	2.584.008.244
Créances sur la clientèle	1.105.852.491	964.783.310	268.336.659	300.847.998	-	2.639.820.458
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
D'émetteurs publics	79.891.418	44.674.400	15.236.250	-	-	139.802.068
Total des actifs financiers	4.610.277.903	1.394.765.709	773.867.715	388.639.998	-	7.167.551.325

* après déduction de la provision forfaitaire.

3.1.1.2. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020 – INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

	INSTRUMENTS PRIMAIRES					
(valeur comptable – en EUR)	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	Total
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	160.036.732	-	-	-	-	160.036.732
À terme ou à préavis	420.113.092	46.222.990	46.626	-	-	466.382.708
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	5.250.271.334	-	-	-	-	5.250.271.334
À terme ou à préavis	1.200.256.363	81.062.313	20.350.000	-	-	1.301.668.676
Engagements et passifs éventuels	467.987.454	116.901.161	148.140.748	571.686.153	-	1.304.715.516
Total des passifs financiers	7.498.664.975	244.186.464	168.537.374	571.686.153	-	8.483.074.966

3.1.1.3. ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	889.819.051	-	-	-	-	889.819.051
Créances sur les établissements de crédit *	2.676.280.085	479.248.085	470.275.121	87.786.800	-	3.713.590.091
Créances sur la clientèle	1.196.023.291	1.096.375.679	208.797.022	279.713.121	-	2.780.909.113
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe						
D'émetteurs publics	10.578.225	20.889.350	79.891.418	-	-	111.358.993
Total des actifs financiers	4.772.700.652	1.596.513.114	758.963.561	367.499.921	-	7.495.677.248

* après déduction de la provision forfaitaire.

3.1.1.4. PASSIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019 - INSTRUMENTS FINANCIERS PRIMAIRES (VALEUR COMPTABLE)

(valeur comptable – en EUR)	INSTRUMENTS PRIMAIRES					Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans date de maturité	
Catégories d'instruments						
Dettes envers des établissements de crédit						
À vue	333.532.749	-	-	-	-	333.532.749
À terme ou à préavis	403.115.268	68.809.385	46.626	-	-	471.971.279
Dettes envers la clientèle						
Autres dettes						
À vue	4.932.960.238	-	-	-	-	4.932.960.238
À terme ou à préavis	1.107.378.763	584.217.396	51.600.000	1.900.000	-	1.745.096.159
Engagements et passifs éventuels	300.454.448	124.984.397	148.594.722	498.837.215	-	1.072.870.782
Total des passifs financiers	7.077.441.466	778.011.178	200.241.348	500.737.215	-	8.556.431.207

3.1.2. INFORMATION SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

3.1.2.1. DESCRIPTION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS

Au 31 décembre 2020, la Banque est engagée dans des opérations sur les instruments suivants : changes à terme, swaps de taux d'intérêt, options sur taux de change et taux d'intérêt aux fins suivantes : couverture en matière de gestion d'actifs/passifs, fonds de roulement et micro-couverture des opérations de la clientèle.

Conformément à sa politique de gestion des risques de marché, la Banque couvre ses opérations sur instruments dérivés avec CA-CIB et ceci en respectant les limites de « VAR - Value at risk » fixées par l'actionnaire.

3.1.2.2 ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur le niveau d'utilisation des instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation, ventilées en fonction du notionnel et de la durée de vie résiduelle depuis la date de clôture. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Banque n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de négociation.

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2020 :

(valeur comptable – en EUR)	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	331.843.720	1.324.899.876	785.394.980	785.034.533	3.227.173.109
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	1.345.166.233	222.397.412	17.523.291	-	1.585.086.936*
Options (vendues)	531.987.690	253.586.550	526.695.832	-	1.312.270.072
Total	2.208.997.643	1.800.883.838	1.329.614.103	785.034.533	6.124.530.117

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 208.353.

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options):

ACTIFS FINANCIERS		
(valeur comptable – en EUR)	Montant notionnel	Juste valeur positive*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	2.875.836.256	49.610.649
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	551.268.474	3.771.655
Total	3.427.104.730	53.382.304

* Hors intérêts courus non échus.

PASSIFS FINANCIERS		
(valeur comptable – en EUR)	Montant notionnel	Juste valeur négative*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	351.336.853	12.323.240
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	1.033.818.462	3.646.953
Total	1.385.155.315	15.970.193

* Hors intérêts courus non échus.

Les IRS sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les transactions d'options sur devises sont exclusivement réalisées pour le compte de client et ne sont donc pas réévaluées.

3.1.2.3. ANALYSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS UTILISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Instruments financiers dérivés hors portefeuille de négociation (valeur notionnelle) au 31 décembre 2019 :

(valeur comptable – en EUR)	CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS HORS MARCHÉ BOURSIER				Total
	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments sur taux d'intérêt					
Contrats d'échange	499.679.420	960.314.020	1.208.549.240	784.386.052	3.452.928.732
Instruments sur devises/or					
Contrats à terme (devises à livrer)	961.346.246	120.566.405	10.527.158	-	1.092.439.809*
Options (vendues)	375.192.841	346.754.076	796.700.988	-	1.518.647.905
Total	1.836.218.507	1.427.634.501	2.015.777.386	784.386.052	6.064.016.446

* Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées pour un montant de EUR 321.873.

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur la juste valeur des instruments financiers (hors options):

ACTIFS FINANCIERS		
(valeur comptable – en EUR)	Montant notionnel	Juste valeur positive*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	2.045.161.537	35.795.799
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	581.316.710	2.091.659
Total	2.626.478.247	37.887.458

* Hors intérêts courus non échus.

PASSIFS FINANCIERS		
(valeur comptable – en EUR)	Montant notionnel	Juste valeur négative*
Catégories d'instruments financiers		
Instruments sur taux d'intérêt		
Contrats d'échange	1.407.767.195	11.194.603
Instruments sur devises/or		
Contrats à terme (devises à livrer)	511.123.099	1.494.359
Total	1.918.890.294	12.688.962

* Hors intérêts courus non échus.

Les IRS sont utilisés par la Banque dans le cadre d'opérations de macro-couverture dans le cadre de la gestion ALM et de micro-couverture pour un nombre limité d'opérations pour le compte de clients.

Les options sur devises et sur intérêts sont exclusivement réalisées pour le compte de clients et ne sont donc pas réévaluées.

3.2. RISQUE DE CRÉDIT

3.2.1. DESCRIPTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'un tiers ne remplisse pas ses engagements dans les termes qui avaient été fixés. En conséquence, le risque porte non seulement sur les prêts et les titres mais aussi sur les garanties, engagements, dépôts interbancaires, les contrats de change à terme, de swaps, futures, options, etc.

La politique de la Banque en matière de risque de crédit est la suivante :

- l'établissement et le suivi des limites de contrepartie ;
- l'investissement dans des titres de haute qualité dans le cadre des investissements du portefeuille ;
- une gestion prudente des crédits accordés. Préalablement à l'élaboration d'une proposition de crédit, les analyses suivantes sont effectuées :
 - analyse de la situation du demandeurportefeuille ;
 - analyse de la couverture du nouvel engagement par une garantie en faveur de la Banque ;
 - l'évaluation du montant des encours déjà existants auprès de la Banque ainsi que la position en espèces probable du client.
- la nécessité d'une approbation préalable du Comité des crédits pour tout engagement de prêts ;
- la mise en place d'un Comité de provisions destiné à effectuer le suivi des clients potentiellement défaillants et des comptes débiteurs.

3.2.2. MESURE DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT

La Banque calcule le risque de crédit afférent aux instruments dérivés conformément aux dispositions des circulaires émises par l'autorité de contrôle.

Le tableau ci-dessous indique le degré d'exposition de la Banque au risque de crédit en fonction des montants notionnels, du montant équivalent risque et de l'exposition nette au risque en tenant compte des sûretés éventuelles.

Risque de crédit relatif aux instruments dérivés hors marché boursier au 31 décembre 2020 :

(valeur comptable – en EUR)	Montants notionnels	Montants exposés au risque	Garanties	Exposition nette au risque
Degré de solvabilité des contreparties (sur base de notations externes ou internes)	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)
Contrats sur taux d'intérêt	3.227.173.109	54.884.187	-	54.884.187
Contrats sur taux de change	1.585.086.936	15.936.535	11.793.657	4.142.878
Total	4.812.260.045	70.820.722	11.793.657	59.027.065

Risque de crédit relatif aux instruments dérivés hors marché boursier au 31 décembre 2019 :

(valeur comptable – en EUR)	Montants notionnels	Montants exposés au risque	Garanties	Exposition nette au risque
Degré de solvabilité des contreparties (sur base de notations externes ou internes)	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)
Contrats sur taux d'intérêt	3.452.928.732	58.101.300	-	58.101.300
Contrats sur taux de change	1.092.439.809	9.128.445	5.871.013	3.257.432
Total	4.545.368.541	67.229.745	5.871.013	61.358.732

3.2.3. CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les tableaux ci-dessous indiquent la concentration du risque de crédit par secteur géographique et par secteur économique.

CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE

Au 31 décembre 2020 :

(valeur comptable – en EUR)	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	5.644.264.244	1.105.701.917	5.070.659.352
Suisse	675.414.945	19.249.655	123.301.766
Hors UE et hors Suisse	847.872.136	94.837.205	930.568.999
Total	7.167.551.325	1.219.788.777	6.124.530.117

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées, pour un montant de EUR 84.926.739.

Au 31 décembre 2019 :

(valeur comptable – en EUR)	ZONE GÉOGRAPHIQUE (PAR PAYS OU PAR ZONE)		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
UE	4.434.540.312	965.088.410	5.257.050.333
Suisse	1.864.211.918	19.524.601	123.927.084
Hors UE et hors Suisse	1.196.925.018	68.802.125	683.039.029
Total	7.495.677.248	1.053.415.136	6.064.016.446

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées, pour un montant de EUR 19.455.649.

CONCENTRATION PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

Au 31 décembre 2020 :

(valeur comptable – en EUR)	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	4.527.730.874	317.807.339	4.459.564.325
Autres intermédiaires financiers	92.076.191	31.887.321	100.779.785
Holdings financiers	780.347.942	304.630.963	137.829.133
OPCVM	266.732.708	146.551.600	705.194.363
Autres	1.500.663.610	418.911.554	721.162.511
Total	7.167.551.325	1.219.788.777	6.124.530.117

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées, pour un montant de EUR 84.926.739.

Au 31 décembre 2019 :

(valeur comptable – en EUR)	SECTEUR ÉCONOMIQUE		
	Crédits et autres éléments de bilan*	Engagements et passifs éventuels**	Instruments dérivés hors marché boursier
Établissements de crédit	4.714.843.986	374.377.612	4.468.117.108
Autres intermédiaires financiers	141.582.385	34.906.476	42.515.708
Holdings financiers	695.347.890	149.211.442	148.002.418
OPCVM	328.138.069	123.365.630	715.493.790
Autres	1.615.764.918	371.553.976	689.887.422
Total	7.495.677.248	1.053.415.136	6.064.016.446

* Il est à noter que le total comprend les avoirs et créances de la Banque ainsi que les obligations.

** Il est à noter que le total reprend des opérations de change au comptant différées, pour un montant de EUR 19.435.646.

Note 4 – Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux

Conformément aux exigences de la Banque Centrale Européenne, la Banque Centrale du Luxembourg a mis en place, depuis le 1 janvier 1999, un système de réserves obligatoires auquel sont soumis tous les établissements de crédit luxembourgeois.

Au 31 décembre 2020, le montant d'avoirs auprès des banques centrales, y compris la réserve obligatoire, s'élève à EUR 1.803.478.245 (2019 : EUR 889.553.074).

Note 5 – Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe se répartissent comme suit :

	2020 EUR	2019 EUR
Titre du portefeuille de placement	139.802.068	111.358.993
Total	139.802.068	111.358.993

Au 31 décembre 2020, le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est composé uniquement de titres d'émetteurs publics achetés en relation avec la constitution d'un portefeuille HQLA (« High quality liquid assets ») afin de converger vers le respect du ratio LCR (« Liquidity coverage ratio »).

Le montant des titres arrivant à échéance en 2021 s'élève à EUR 124.565.818 (2019 : montant des titres arrivant à échéance en 2020 : EUR 31.467.575).

Note 6 – Données relatives aux valeurs mobilières, participations et parts dans des entreprises liées cotées et non cotées

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les titres du portefeuille HQLA sont cotés (voir note 5).

Les participations et les parts dans des entreprises liées ne sont pas cotées.

Note 7 – Parts dans des entreprises liées

Au 31 décembre 2020, la liste des sociétés dans lesquelles la Banque détient au moins 20% du capital se présente comme suit :

PARTS DANS DES ENTREPRISES LIÉES					
(valeur comptable – en EUR)	Siège	Valeur nette comptable	Quote-part de capital détenu	Capitaux propres en devises ³	Résultat en devise
Immobilière Comète S.à.r.l.	Luxembourg	1.490.497	100,00%	1.912.261 ¹	194.244
The Investors House S.A.	Luxembourg	746	100,00%	1.293.792 ¹	132.466
Immobilière Sirius S.A. ^b	Luxembourg	13.174.593	100,00%	4.908.138 ¹	629.442
CAHub@Luxembourg S.A. ^a	Luxembourg	6.000	20,00%	(439.634) ⁴	(285.883)
Financière Lumis	France	351.521.129	100,00%	411.359.420 ¹	(1.481.415)
S.G.A. Services S.A.	Luxembourg	22.076	100,00%	42.669 ¹	6.567
BPH Finance S.A. ^a	Luxembourg	225.104	100,00%	206.772 ¹	1.234
Apeiron Advisors S.A.R.L. ^a	Luxembourg	12.500	100,00%	(6.337) ²	(4.544)
Apeiron Investment S.A.R.L. ^a	Luxembourg	30.000	96,00%	30.086 ²	(3.586)
FMS Services S.A. ^a	Luxembourg	31.000	100,00%	27.267 ¹	6.618
CA Fiduciaria	Italie	698.902	58,61%	1.711.666 ¹	(543.293)
CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. ^c	Italie	100.481.202	99,998%	106.469.000 ¹	(7.264.000)

¹ Sur base de la situation non auditée au 31 décembre 2020.

² Sur base de la situation non auditée au 31 décembre 2019.

³ Y-inclus le résultat de l'exercice.

⁴ Sur base de la situation auditée au 31 décembre 2019.

a De l'avis du Conseil d'Administration de la Banque, les dépréciations éventuelles sur ces parts dans des entreprises liées au 31 décembre 2020 ne présentent pas un caractère durable. Par conséquent, aucune correction de valeur n'a été enregistrée sur ces parts dans des entreprises liées au 31 décembre 2020.

b Aucune correction de valeur n'a été actée sur cette entité dans la mesure où les immeubles détenus par Immobilière Sirius S.A. sont maintenus aux coûts d'acquisition, conformément aux principes comptables luxembourgeois, qui sont sensiblement inférieurs aux valeurs de marché estimées.

c La Banque a constaté, en 2020, une correction de valeur additionnelle de EUR 28,3 millions sur sa participation dans CA Indosuez Wealth (Italy) S.p.A. afin de refléter la diminution des fonds de cette dernière à la clôture de l'exercice 2020, portant la correction de valeur totale au 31 décembre 2020 à EUR 75,2 millions. Parallèlement, en vertu des mécanismes prévus dans le «Sale and Purchase Agreement» conclu entre la Banque et les anciens actionnaires de Banca Leonardo, une créance de EUR 4,8 millions est reconnue dans les comptes de la Banque au 31 décembre 2020 (voir la note 11) correspondant à la quote-part des Escrow accounts que la Banque estime pouvoir récupérer.

Note 8 – Immobilisations financières

Les mouvements des immobilisations financières au cours de l'exercice peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Participations	Parts dans des entreprises liées	Total des immobilisations financières
Valeur brute au 1 janvier 2020	45.209	534.385.350	534.430.559
Entrées/conversion	-	15.000.000	15.000.000
Sorties/conversion	-	(150.022)	(150.022)
Valeur brute au 31 décembre 2020	45.209	549.235.328	549.280.537
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre 2020	-	(77.038.424)*	(77.038.424)
Valeur nette au 31 décembre 2020	45.209	472.196.904	472.242.113

* Au 31 décembre 2020, des corrections de valeur supplémentaires ont été enregistrées pour EUR 28,5 millions (voir Note 7).

Note 9 – Actifs incorporels

Les mouvements des autres actifs incorporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Softwares 2020	Softwares 2019
Valeur brute au 1 janvier	7.295.396	5.662.053
Entrées	2.029.014	1.633.343
Sorties	-	-
Valeur brute au 31 décembre	9.324.410	7.295.396
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(5.836.954)	(5.564.393)
Valeur nette au 31 décembre	3.487.456	1.731.003

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la valeur nette du poste « Fonds de commerce » présente un solde nul.

Note 10 – Actifs corporels

Les mouvements des actifs corporels peuvent être résumés comme suit :

(valeur comptable – en EUR)	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Total actifs corporels 2020	Total actifs corporels 2019
Valeur brute au 1 janvier	17.982.509	21.839.941	7.233.857	47.056.307	45.706.225
Entrées	447.824	1.227.326	159.809	1.828.941	2.188.502
Sorties	(264.631)	(6.018)	-	(264.631)	(838.420)
Valeur brute au 31 décembre	18.165.702	23.061.249	7.393.666	48.620.617	47.056.307
Corrections de valeur cumulées au 31 décembre	(16.092.200)	(20.147.393)	(5.000.800)	(41.240.393)	(39.225.607)
Valeur nette au 31 décembre	2.073.502	2.913.856	2.392.866	7.380.224	7.830.700

La valeur nette des terrains et constructions utilisés dans le cadre de l'activité propre représente un montant de EUR 2.073.502 (2019 : EUR 2.418.432).

Note 11 – autres actifs

Ce poste se compose des éléments suivants :

	2020 EUR	2019 EUR
Créances sur l'Administration des Contributions et TVA	9.927.132	11.409.416
Investissements du plan de pension	445.821	465.403
Escrow accounts (voir Note 7)	4.764.015	5.252.177
Boni de liquidation de participations à recevoir	-	955.176
Autres actifs	2.005.937	3.488.579
	17.142.905	21.570.751

Note 12 – Créances sur et dettes envers des entreprises liées

Ce poste se compose des éléments suivants :

Actifs	2020 EUR	2019 EUR
Créances sur les établissements de crédit*	2.446.724.903	3.573.056.841
Créances sur la clientèle	4.733.760	3.706.714
	2.451.458.663	3.576.763.555

* Avant affectation de la provision forfaitaire.

La CSSF a communiqué à la Banque qu'elle renonçait à prendre en considération, pour les besoins du calcul de limites des grands risques, les risques pris par la Banque à l'égard des entités de son groupe d'appartenance comme prévu par la réglementation en vigueur.

Passifs	2020 EUR	2019 EUR
Dettes envers des établissements de crédit	614.969.898	790.639.381
Dettes envers la clientèle	361.786.048	379.742.293
	976.755.946	1.170.381.674

Note 13 – Actifs et passifs libellés en devises étrangères

Au 31 décembre 2020, la contrevaletur en euro des actifs et passifs libellés en devises étrangères s'élève respectivement à EUR 1.949.998.062 (2019 : EUR 2.443.871.886) et à EUR 1.952.708.292 (2019 : EUR 2.444.194.142).

Note 14 – Autres passifs

Ce poste se compose des éléments suivants :

	2020 EUR	2019 EUR
Fonds de pension en faveur du personnel	6.030.563	6.344.123
Créanciers divers	8.177.415	9.983.758
Créanciers privilégiés	8.030.856	8.002.384
Valeurs à payer à court terme	217.219	54.023
	22.456.053	24.384.288

Note 15 – Autres provisions

Ce poste se compose des éléments suivants :

	2020 EUR	2019 EUR
Provision FGDL/FRL/FRU/AGDL (Note 15.1)	9.834.684	13.400.953
Provision pour frais de personnel	12.608.747	13.579.821
Provisions pour frais généraux	9.800.671	9.650.375
Provisions pour risques déterminés	1.796.611	2.847.649
	34.040.713	39.478.798

15.1 GARANTIE DES DÉPÔTS ET FONDS DE RÉOLUTION

La loi relative aux mesures de résolution, d'assainissement et de liquidation des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement ainsi qu'aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs (la « Loi »), transposant en droit luxembourgeois la directive 2014/59/UE établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit ainsi que la directive 2014/49/UE relative aux systèmes de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs a été votée en date du 18 décembre 2015.

Le système de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs en vigueur jusque-là, mis en œuvre par l'Association pour le Garantie des Dépôts Luxembourg (AGDL), a été remplacé par un nouveau système contributif de garantie des dépôts et d'indemnisation des investisseurs. Le nouveau système garantit l'ensemble des dépôts éligibles d'un même déposant jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 100.000, les investissements jusqu'à concurrence d'un montant de EUR 20.000. La Loi prévoit en outre que les dépôts résultant de transactions spécifiques ou remplissant un objectif social ou encore liés à des événements particuliers de la vie sont protégés au-delà de EUR 100.000 pour une période de 12 mois.

Les provisions constituées dans les comptes annuels au fil des années pour être en mesure de respecter, le cas échéant, les obligations des banques vis-à-vis de l'AGDL sont utilisées au fur et à mesure de leur contribution au Fonds de résolution Unique (FRU), respectivement lors de la constitution du nouveau Fonds de garantie des dépôts Luxembourg (FGDL).

Le montant des moyens financiers du FRU devra atteindre, d'ici le début de l'année 2024, au moins 1% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 1er alinéa 36 de la Loi, de tous les établissements de crédit agréés dans tous les Etats membres participants. Ce montant sera collecté auprès des établissements de crédit par des contributions annuelles au cours des exercices 2016 à 2023.

Le niveau cible des moyens financiers du FGDL est fixé à 0,8% des dépôts garantis, tels que définis à l'article 153 alinéa 8 de la Loi, des établissements adhérents et devra être atteint d'ici la fin de l'année 2018. Les contributions seront à verser annuellement entre 2016 et 2018. Pour l'exercice 2020, une provision à hauteur de 0,2% des dépôts garantis a été effectuée en prévision de ces contributions, contre utilisation de la provision AGDL existante.

Lorsque le niveau de 0,8% sera atteint, les établissements de crédit luxembourgeois continueront de contribuer pendant 8 ans supplémentaires de sorte à constituer un coussin de sécurité supplémentaire de 0,8% des dépôts garantis tels que définis à l'article 153 alinéa 8 de la Loi.

Au 31 décembre 2020, la provision FGDL/FRU s'élève à EUR 9.834.684 (2019 : EUR 13.400.953). Le montant payé en 2020 au titre du FRU et du FGDL s'élèvent respectivement à EUR 3.270.382 (2019 : EUR 1.723.442) et à EUR 295.887 (2019 : EUR 404.154).

Note 16 – Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Ce poste est constitué des plus-values de réinvestissement réalisées suite à la cession de deux participations en 2000 et 2001 et à la vente d'un appartement en juillet 2009. Il s'élève au 31 décembre 2020 à EUR 2.075.356 (2019 : EUR 2.075.356) suivant l'application des articles 53 et 54 de la Loi concernant l'impôt sur les revenus.

Note 17 – Capital social

Au 31 décembre 2020, le capital souscrit de la Banque s'élève à EUR 415.000.000 (2019 : EUR 415.000.000) et est représenté par 195.480 (2019 : 195.480) actions sans désignation de valeur nominale, toutes intégralement libérées.

Au 31 décembre 2007, le capital souscrit de la Banque s'élevait à EUR 84.200.000.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2008, il a été décidé d'augmenter le capital social de la Banque de EUR 458,8 millions, pour le porter à la somme de EUR 543 millions par émission de 165.168 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale. La société CA-CIB S.A. a souscrit les 165.168 actions nouvelles, qui sont entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2008 a procédé à une diminution du capital social de EUR 78 millions pour le ramener à EUR 465 millions par la réduction de la valeur comptable des actions. Cette opération avait pour but de permettre l'amortissement en une seule fois du goodwill dégagé suite à la fusion avec CALB d'un montant de EUR 105,7 millions.

La CSSF a en effet autorisé la Banque à amortir le goodwill CALB en une seule fois par le biais d'une réduction de capital de EUR 78 millions, l'élimination de la prime d'émission de EUR 27,2 millions et la diminution des autres réserves pour EUR 0,5 million.

Le 3 novembre 2011, la Banque est devenue une filiale de Crédit Agricole Private Banking par apport des 195.480 actions constituant le capital social de la Banque détenues par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, une banque de droit français.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juillet 2014, il a été décidé de diminuer le capital social de la Banque de EUR 50 millions, pour le porter à la somme de EUR 415 millions par réduction de la valeur comptable des 195.480 actions et remboursement à l'actionnaire unique.

Au 31 décembre 2007, le capital autorisé de la Banque s'élevait à EUR 123.000.000. Lors de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2008, la Banque a décidé de supprimer le capital autorisé.

Note 18 – Réserves

Elles incluent principalement :

18.1 RÉSERVE LÉGALE

Conformément à la Loi luxembourgeoise, la Banque doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à au moins 5 % du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital souscrit. La distribution de la réserve légale n'est pas permise. Au 31 décembre 2020, celle-ci s'élève à EUR 30.987.784 (2019 : EUR 30.987.784).

18.2 RÉSERVE D'IMPÔT SUR LA FORTUNE

Afin de se conformer à la législation fiscale en vigueur, la Banque a décidé d'affecter en réserves indisponibles (poste « Réserve spéciale ») un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune (« IF ») réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années. Au 31 décembre 2020, celle-ci s'élève à EUR 14.968.800 (2019 : EUR 23.210.000).

L'évolution de la réserve d'impôt sur la fortune s'explique comme suit :

	EUR
Réserve spéciale pour l'IF au 1 janvier 2020	23.210.000
Libération de la réserve IF 2014	(8.262.000)
Affectation de la réserve pour IF de CA Indosuez (Insurance Brokerage) S.A. suite à son absorption	20.800
	14.968.800

Note 19 – Capitaux propres

La variation des capitaux propres de la Banque s'analyse comme suit :

	SITUATION AU 1 JANVIER 2020			
(valeur comptable – en EUR)	Capital souscrit EUR	Réserves	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR
Situation au 1 janvier 2020	415.000.000	54.197.784	13.837.998	(16.311.264)
Affectation du résultat de l'exercice 2019 *	-	-	(16.311.264)	16.311.264
Affectation de la réserve spéciale de CA Indosuez (Insurance Brokerage) S.A.	-	20.800	-	-
Variation de la réserve spéciale	-	(8.262.000)	8.262.000	-
Résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020	-	-	-	(14.383.995)
Arrondis	-	-	..*	-
Situation au 31 décembre 2020	415.000.000	45.956.584	5.788.733	(14.383.995)

* Selon la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2021.

Note 20 – Passifs éventuels et engagements

20.1 PASSIFS ÉVENTUELS

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Banque est engagée dans les opérations de hors-bilan suivantes :

	2020 EUR	2019 EUR
Garantie et autres substituts directs de crédit		
- à l'égard d'entreprises liées	4.626.080	17.006.240
- à l'égard d'autres liées	136.374.928	134.533.103
	141.001.008	151.539.343

20.2 ENGAGEMENTS

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Banque est engagée dans les types d'opérations suivants :

	2020 EUR	2019 EUR
Achats à terme d'actifs		
- à l'égard d'autres tiers	10.990.239	53.123.678
Ventes à terme d'actifs		
- à l'égard d'autres tiers	84.926.739	19.455.646
Crédits et autres lignes confirmés non utilisés		
- à l'égard d'entreprises liées	141.546.460	143.302.152
- à l'égard d'autres tiers	884.703.319	663.847.103
Autres engagements*		
- à l'égard d'entreprises liées	41.541.274	41.538.592
- à l'égard d'autres tiers	6.477	64.268
	1.163.714.508	921.331.439

* Au 31 décembre 2020, les créances sur entreprises liées ont fait l'objet d'un nantissement envers des tiers à hauteur de EUR 6.477 afin de garantir les obligations de la Banque vis-à-vis de ces tiers, cette créance se trouvait initialement dans les comptes de CA Indosuez Wealth (Global Structuring), entité absorbée par la Banque en 2016 (2019: EUR 64.268).

Note 21 – Services de gestion et de représentation

La Banque fournit à des tiers des services de gestion et de représentation dans les domaines suivants :

- gestion et conseil en gestion de patrimoine ;
- conservation et administration de valeurs mobilières ;
- location de coffres ;
- représentation fiduciaire.

Note 22 – Compte de profits et pertes

22.1 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

	2020 EUR	2019 EUR
Frais pour prestations de services	1.298.360	620.502
Dotations aux autres provisions	1.716.586	300.000
Autres charges	1.074.023	1.199.519
	4.088.969	2.120.021

Au 31 décembre 2020, le poste « Dotations aux autres provisions » comprend uniquement la constitution de provisions pour risques déterminés pour EUR 1.716.586 (2019 : EUR 300.000).

Au 31 décembre 2020, le poste « Autres charges » est composé essentiellement du coût lié aux erreurs opérationnelles pour EUR 1.067.494 (2019 : EUR 752.070).

22.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste se compose des éléments suivants :

	2020 EUR	2019 EUR
Boni de liquidation de parts dans des entreprises liées	112.238	916.819
Produits de prestations de services	10.793.222	7.387.091
Récupération d'impôt de succursales étrangères	-	1.318.462
Reprises de provisions	2.859.097	81.000
<i>Escrow accounts (voir Note 7)</i>	147.366	934.749
Autres produits	120.092	1.114.630
	14.032.015	11.752.751

22.3 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La Banque est soumise à l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC ») et à l'Impôt Commercial Communal (« ICC ») ainsi que l'Impôt sur la Fortune (« IF »). Depuis le 1 janvier 2003 et jusqu'à la date de fusion par absorption, la Banque était imposée dans le cadre d'une consolidation fiscale comprenant elle-même et sa filiale CA Indosuez Wealth (Global Structuring).

La Banque a été imposée définitivement au titre de l'IRC et de l'ICC jusqu'en 2018.

Note 23 – Données relatives au personnel et aux dirigeants

23.1 PERSONNEL EMPLOYÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours des exercices 2019 et 2020 s'est élevé à :

Catégories	2020	2019
Direction	24	20
Personnel d'encadrement	97	118
Employés	365	375
Total	486	513

Le nombre de personnes employées comprend le personnel de la Banque et de ses succursales.

23.2 RÉMUNÉRATIONS, ENGAGEMENTS DE PENSIONS, CRÉDITS ET AVANCES ACCORDÉS AUX MEMBRES DES ORGANES DIRIGEANTS

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2020 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	7.305.958	379.845	2.900

Ils peuvent se résumer comme suit au 31 décembre 2019 :

(valeur comptable – en EUR)	Rémunérations	Engagements de pension	Crédits et avances
Organes de direction	6.092.100	484.007	2.900

23.3 PENSIONS

La Banque possède un système de pension complémentaire par lequel elle est engagée vis-à-vis de ses salariés. Cet engagement fait par ailleurs l'objet d'une réassurance qui couvre une partie de l'engagement.

Le montant du fonds de pension figure dans les autres passifs. Le montant de la réserve de la réassurance figure dans les autres actifs.

Le coût des pensions relatives aux membres des organes de direction pour l'exercice 2020 est de EUR 379.845 (2019 : EUR 484.007).

Note 24 – Honoraires du contrôleur légal des comptes

Les honoraires relatifs aux prestations du contrôleur légal des comptes annuels, Ernst & Young S.A., sont les suivants (hors TVA):

	2020 EUR	2019 EUR
Contrôle légal des comptes annuels	168.100	164.000
Autres services d'assurance	55.401	88.088
Services de conseil fiscal	-	-
Autres services	-	-
	223.501	252.088

Aux 31 décembre 2020 et 2019, Ernst & Young S.A. n'a pas fourni de services autres que d'audit aux filiales de la Banque.

NOS IMPLANTATIONS ACTIVES

SIÈGE SOCIAL

Luxembourg

39, allée Scheffer
2520 Luxembourg
Tél. + 352 24 67 1

SUCCURSALES

Belgique

Chaussée de la Hulpe 120
1000 Bruxelles
Tél. + 32 (0)2 566 92 00

Godefriduskaai, 18 Bus 32
2000 Anvers
Tél. + 32 (0)3 233 11 70

Kortrijksesteenweg 62
9830 Sint Martens Latem
Tél. + 32(0)468 48 58 87

Espagne

Gran Vía 42 - 2^º Dcha
48011 Bilbao
Tél. + 34 94 423 08 86

Paseo de la Castellana 1
28046 Madrid
Tél. + 34 91 310 99 10

Calle Getaria 2, Ppal. Izq.
20005 San Sebastián
Tél. + 34 943 43 02 07

c/ San Fernando 27 - 2^º Planta
41004 Sevilla
Tél. + 34 95 429 19 66

Don Juan de Austria 32 - 3^º
46002 Valencia
Tél. + 34 96 351 88 80

FILIALE

Italie

Piazza Cavour 2
20121 Milano
Tél. +39 02 72206.1

Via E. Filiberto di Savoia, 3
35137 Padova
Tél. +39 049 7841201

Via Jacopo Peri, 1
00198 Roma
Tél. +39 06 6976 1901

Via Papacino, 1 bis
10121 Torino
Tél. +39 011 23025.1

Le Rapport annuel est publié
en français et en anglais.
En cas de divergence entre
les deux versions, la version
originale française fait foi.

Conception & réalisation :
Julien Lequepeys, CA Indosuez (Switzerland) SA
www.lamanufacture.net
www.tetris.lu

